

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 114 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

PRIX DES ABONNEMENTS
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

NOUVELLES DU JOUR

La crise ministérielle française difficile à résoudre. L'homme de paille van der Lubbe.

Le président de la République française a déjà consulté un grand nombre d'hommes politiques pour savoir dans quel sens devait s'effectuer la constitution du nouveau cabinet. Ce ne sera pas, selon toute apparence, dans le sens cartelliste, car on considère que le débat de la Chambre qui a abouti à la chute de M. Daladier a consommé la rupture entre les socialistes qui suivent M. Blum et les radicaux-socialistes. Ceux-ci ne pardonnent pas à M. Blum d'avoir fait tomber le cabinet, après toutes les concessions que M. Daladier avait faites à M. Blum.

On pourrait concevoir un demi-cartel — si l'on peut dire — qui engloberait dans le bloc gouvernemental les socialistes nationaux du groupe Renaudel et, à droite des radicaux-socialistes, les divers groupes du centre. Mais le Temps fait observer que le problème de la restauration budgétaire doit être résolu d'après une formule claire : la déflation, et qu'on ne peut songer à accoupler, pour l'œuvre à accomplir, des gens disposés à une politique inflationniste et des tenants résolus d'une saine politique financière. Le Temps adjure donc le président de la République de constituer un cabinet homogène dans le sens déflationniste, c'est-à-dire dans le sens de la diminution des dépenses publiques.

On a justement critiqué certaines dispositions du projet financier du défunt cabinet Daladier. Mais il est un point sur lequel tout le monde doit être d'accord : la nécessité de supprimer le déficit et de rétablir l'équilibre budgétaire. Le sort du franc français est, en effet, en jeu, et avec le franc, la valeur réelle des revenus, des traitements et des salaires. Le « franc à deux sous » (comme en juillet 1926), le « franc à un sou », la menace de l'inflation ne sont pas des rêveries d'orateurs en mal d'arguments, mais bien des enseignements tirés de l'expérience et de la raison.

Il y a, d'autre part, les avertissements qui ont été donnés aux Français par l'étranger. A la conférence de Londres, en juin dernier, la France demandait pour toutes les monnaies la stabilité, sans laquelle il ne peut y avoir que chaos. Mais les Etats-Unis, engagés dans un autre système, faisaient savoir que le dollar ne serait stabilisé qu'à l'heure qu'ils auraient choisie, et le président Roosevelt laissait entendre que, pour garder le franc intact, les Français devraient commencer par supprimer leur déficit. M. Roosevelt montrait implicitement qu'il n'était pas sûr que ceux-ci fussent résolus à cette défense.

Or, la France dépend, dans une certaine mesure, de l'étranger, en ce qui concerne la tenue de sa monnaie. Durant les mois, où de grandes monnaies : livre, dollar, séparées de l'or, diminuaient lentement de valeur, le franc français inspirait confiance. Des capitaux importants se sont alors réfugiés en France. Mais que, aujourd'hui, on les inquiète, et ils s'en iront, car l'argent n'a que deux moyens de défense : fuir ou se cacher. La plus vague menace d'inflation, et c'est une fuite générale devant le papier-monnaie.

Nous avons parlé de juillet 1926. La situation n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était alors. La crise serait beaucoup plus redoutable et plus rapide. En 1926, jusqu'au moment où le public a eu enfin compris la gravité de la situation financière, la chute avait été lente. C'est que le billet de banque français avait gardé un certain prestige. Ce n'est que quand le mal s'est manifesté dans toute sa virulence que la chute s'est accélérée.

L'équilibre du budget, c'est-à-dire le salut du franc, ne peut pas aller sans sacrifices pénibles. Il s'agit de les répartir avec justice et avec le souci de ne rien désorganiser. Il y a des inconvénients à accepter ces sacri-

fications. Il y en aurait de bien plus grands encore à les refuser. « Quel est le pire ? » demandait M. Macdonald aux Anglais, il y a deux ans. Recevoir quelques livres sterling de moins chaque année ou recevoir toujours le même nombre de livres sterling, avec lesquelles vous ne pourrez plus vous procurer que la moitié ou le quart des mêmes choses qu'avant ? »

La déposition des experts, au procès de Berlin, lundi, a définitivement ruiné l'hypothèse selon laquelle van der Lubbe aurait organisé seul l'incendie du Reichstag. Elle a, du même coup, fait paraître très invraisemblable que le chef communiste Torgler et les Bulgares Dimitroff, Tanef et Popoff aient aidé van der Lubbe. Le crime a dû être l'œuvre d'autres mains, restées mystérieuses.

L'inspection des lieux avait déjà montré l'inefficacité, voire le caractère puéril des tentatives de van der Lubbe, partout où on en a relevé les traces. Si l'allume-feu de van der Lubbe n'a pas pu faire flamber une cabine de téléphone, ni même incendier totalement un rideau, comment a-t-il pu allumer le brasier formidable de la salle des séances ?

Les experts ont déclaré que la salle du Reichstag n'a pu être incendiée que par le moyen d'un agent chimique. L'aspect caractéristique des flammes qui brûlaient sur le bureau présidentiel et sur les pupitres des députés, au début de l'incendie, tel que l'ont décrit les deux policiers qui ont pénétré dans le palais sur les pas de van der Lubbe, décèle l'emploi d'une substance qui, à ce moment-là, commençait à s'enflammer et n'avait pas encore communiqué le feu aux lourds meubles de chêne de la salle.

L'expert chimiste Schatz, de Halle, a deviné quel avait été le produit employé ; il n'a pas voulu le désigner publiquement ; il l'a seulement décrit comme dégageant une forte odeur analogue à celle du chloroforme, odeur qui s'attache aux vêtements de la personne qui a manipulé ce produit et qui persiste durant plusieurs heures.

Du coup, voilà le député Torgler, qui quitta le Reichstag peu avant l'incendie, mis hors de cause ; si ses vêtements avaient répandu l'odeur spéciale décrite par l'expert, les employés du palais et autres gens qui ont eu affaire à lui, le soir de la catastrophe, l'auraient remarqué.

Quant à van der Lubbe, qu'on avait trouvé le torse nu et en sueur, et qui ne sentait pas non plus le chloroforme, l'expert Schatz a dit nettement que, à son avis, il n'avait pas eu part à l'incendie de la salle des séances, qui a dû être l'œuvre d'autres mains.

Interrogé par le défenseur du Hollandais sur la question de savoir comment, à son avis, ces autres incendiaires avaient pu entrer au Reichstag et en sortir, l'expert a déclaré avoir son opinion là-dessus, mais qu'il n'était pas venu pour la dire et qu'il s'en tenait à sa mission d'expert chimiste.

L'accusé Torgler l'ayant alors adjuré de parler dans l'intérêt des innocents, l'expert a déclaré, au milieu du silence oppressé de l'assistance, qu'il était convaincu que van der Lubbe n'était pas le véritable incendiiaire du Reichstag, et que tout était déjà prêt à l'intérieur du palais au moment où van der Lubbe y entra par la fenêtre.

On imagine quel a été l'effet de ces déclarations.

On a soupçonné dès le début, et il devient manifeste que van der Lubbe n'a été qu'un homme de paille. Mais où sont les coupables ?

Du foyer au monastère

C'est le pas sublime et déchirant que viennent de franchir mes bien-aimés amis Pierre et Christine van der Meer de Walcheren. Les journaux ont annoncé l'entrée au monastère des deux époux. Pourquoi ne dirais-je pas ici ce qui peut être dit de cette très belle histoire ?

Van der Meer, Hollandais et jonckheer, est le dernier descendant des comtes de Walcheren. Walcheren, on le sait, est une de ces îles de Zélande qui, sur la carte, devant les embouchures de l'Escaut et de la Meuse, forment comme un morceau de gâteau de cire aux alvéoles serrées. Sa femme, qui est Belge, mais qui, par sa mère, porte le sang français des Villeneuve dans les veines, est née, par un hasard de l'existence digne de remarque, dans cette île même où les ancêtres de son mari ont été souverains.

C'est à Bruxelles qu'ils se connurent, et c'est à la Maison du Peuple qu'ils se rencontrèrent, aux environs de 1900. Ils avaient vingt ans. L'âge de toutes les passions, mais aussi, quand on est moralement bien né, celui de toutes les générosités intellectuelles et sentimentales. Ceux-ci, quoique authentiquement aristocrates et bourgeois, se croyaient et se proclamaient socialistes. L'écrasement du pauvre par le monde moderne, la course à l'argent et à tout ce qui fait jouir, l'abaissement quasi universel des intelligences et des cœurs les avaient jetés de ce côté. Ils furent rapidement avertis de leur erreur par le socialisme lui-même, ce condensé sans âme de toutes les convoitises terrestres. « J'ai beaucoup reçu et donné de camarade », me disait plus tard van der Meer en riant. « Mais, après cette expérience, je t'assure que j'aurais volontiers exigé du Monsieur et même du Monsieur le Comte ! » Toute fraternité vulgaire fondée sur les instincts inférieurs ne pouvait que profondément décevoir et froisser cet artiste, cet être noble qui a dit de la beauté qu'elle est « le chant d'une privation » et qui, dans le fond de son cœur, ne postulait déjà que les chutes dans lesquelles, comme il a dit encore, on « tombe en haut ». Maritain, son frère de cœur comme de baptême, et Psichari, que Maritain pêcha, furent d'abord, eux aussi, avec Péguy, des socialistes. Mais, comme Péguy, ils eurent vite fait de voir quel tort la politique fait à la mystique, dans « la Sociale », et surtout, que la mystique, la mystique véritable, n'y existe absolument pas. Car le socialisme, qu'il soit de la I^{re}, de la II^{me} ou de la III^{me} Internationale, qu'il se donne pour progressiste ou dictatorial, est et ne peut être qu'un matérialisme absolu, une opaque manière de vivre à terre. Or, tous ceux-là étaient prédestinés à avoir leur conversation dans les cieux.

En 1902, les deux jeunes gens se marièrent civilement. Christine n'avait plus la foi depuis longtemps, et Pierre, non seulement n'était pas baptisé, mais encore il vivait par rapport à Dieu dans cette « ignorance de sauvage » dont Claudel a parlé pour lui-même. De 1902 à 1910, le jeune ménage vécut à Bruxelles. Lui, qui avait son *jus docendi* pour le grec et le latin, étant licencié en philologie classique de l'université d'Amsterdam, gagnait sa vie en préparant les candidats au jury central. Elle l'aidait en brochant, mais en artiste, en créatrice véritable qui travaille en marge de toutes les méthodes. « Elle invente et réalise avec une habileté consommée », a écrit Bloy dans le *Pèlerin de l'Absolu*, des broderies qui donnent l'illusion de la peinture des plus anciens primitifs. J'aurais dû commencer par dire qu'ils étaient pauvres. Et, en 1904, un fils leur était né.

L'ambiance belge, où rayonnait encore, claires ou voilées, tant de richesses spirituelles, un séjour en France, puis un autre en Italie, particulièrement à Assise, commencèrent à aiguiller vers Dieu leur soif de l'Absolu. Mais je ne vais pas raconter leur jonction avec Léon Bloy et leur conversion, dont on peut lire l'émuovant récit dans *Dagboek*, traduit en français par van der Meer lui-même, sous le titre de *Journal d'un converti* (Crès). Bloy, qui revit le texte de la traduction (on y sent bien de-ci de-là sa patte), l'a fait précéder d'une introduction pleine d'éblouissement et d'amour comme lui seul savait en écrire, une introduction, je ne saurais mieux dire, d'adorateur. C'est d'ailleurs bien ce qu'il était (« Je suis surtout un adorateur »), et c'est pour cela qu'il a su amener ces âmes, avec tant d'autres, devant la crèche de Notre-Seigneur.

Cette fois, leur respect et leur amour du Pauvre avaient trouvé leur objet véritable. Car en Jésus seul le dépouillement et la splendeur, ce double besoin qui devrait leurs natures, sont consubstantiels et réversibles.

Donc, le 24 février 1911, en la fête de saint Mathias, van der Meer et son fils, « grand Pierre » et « petit Pierre », Pierre-Mathias et

Pierre-Léon, désormais, reçoivent le baptême à Saint-Médard, leur paroisse. Ils ont pour parrain Léon Bloy, M^{me} Bloy et sa fille aînée Véronique pour marraines. « Je suis chrétien — écrit alors Pierre dans son journal — Et cela n'est pas un rêve, cela n'est pas un jeu de l'imagination, ce n'est pas une tromperie par des mots sonores, ni une belle apparence, ni un mensonge consolateur ; non, c'est la réalité pour toujours ; je suis chrétien pour l'éternité. » Le mariage sacramentel suivit le baptême, et, enfin, la bienheureuse, la bouleversante communion eucharistique, devenue tout de suite quotidienne.

Tout cela se passait durant le carême et la semaine sainte. « Nous suivons Jésus pas à pas sur son chemin très douloureux. Ces dates ne doivent-elles pas contenir une signification pour nous ? Sa Passion n'est-elle pas la porte par laquelle nous sommes entrés dans l'Eglise ? »

Pressentiment très juste. Deux enfants naissent encore, une fille et un garçon. Je n'ai pas oublié la lettre reçue au front, sur l'Yser, par laquelle le père m'informait, avec une sérénité admirable dans la douleur, du départ pour le Ciel de leur dernier-né, emporté à deux ans et demi.

Et pourtant que de joie, je parle de la seule vraie joie qui compte. *Gaudium Domini*, dit l'Ecriture, de celle qui naît de l'union à Dieu et de la certitude qu'il a raison et qu'il est le Maître et qui est notre force — *fortitudo nostra* — que de gaieté aussi à ce foyer à la fois délicieux et profond, si tendrement brûlant et si suavement lumineux ! Y avons-nous ri ! Ri et pleuré, le plus souvent de composition et d'amour. Exactement comme chez Bloy qui, il y a près de vingt ans, nous a donné les uns aux autres et nous a mêlés, liés fraternellement. Comme chez Bloy, mais, cependant, sans l'amertume parfois terrible et hallucinante qui faisait partie de son lot à lui et qui traversait sa maison comme le fait d'un cœur palpitant un fer de lance. Ainsi que je l'ai dit dans le livre que j'ai consacré au fastueux et prodigieux mendiant réputé ingrat, ce violent n'a engendré que des doux, parce que lui-même, sous sa violence, était un puits de douceur.

De quelle fécondité spirituelle Dieu l'a béni, ce clair foyer des van der Meer ! Que d'âmes y sont venues, attirées par le feu et la flamme, et y ont découvert, à sa lueur, la foi, l'espérance et la charité, y ont souvent trouvé le baptême, ou bien la réconciliation, ou l'épanouissement d'une foi encore nouée, l'art de prier et d'aimer Dieu jusqu'au bout.

Quel incomparable mélange s'y rencontrait d'humanité noble, de culture raffinée, de pureté surnaturelle, d'absolu, de bonhomie, d'art, d'intelligence supérieure et d'esprit d'enfance !

Un jour, en 1923, événement fort prévu et certes on ne peut mieux accueilli, « petit Pierre » est parti au monastère dont ses parents étaient oblates, à l'abbaye bénédictine de Saint-Paul, fille de Solesmes, à Oosterhout, en Hollande. Huit ans plus tard, sa sœur Anne-Marie l'a suivi, moniale tout à côté de lui moine : la distance d'un coup de fusil à peine sépare les deux abbayes. Les parents restaient seuls au foyer d'où la mort et l'amour étaient venus tirer les trois enfants. « Si ce n'était pas pour Dieu, cela ne vaudrait vraiment pas la peine », s'épanchait le père déchiré.

Cependant, la rude montée n'était pas finie. « La Passion n'est-elle pas la porte par laquelle nous sommes entrés dans l'Eglise ? », écrivait-il. Le 1^{er} février 1933, après dix ans de profession et cinq ans de sacerdoce, dom Pierre-Léon meurt, en vingt-quatre heures, foudroyé dans une grippe par l'embolie. Il meurt physiquement et spirituellement consumé, ayant vraiment tout donné, comme il est rigoureusement normal, mais si douloureusement rare qu'un chrétien le fasse.

Du moins tout ce que l'on sait et tout ce que l'on devine de lui autorise-t-il à le croire. Il s'éteint avec ces mots ultimes sur les lèvres, qu'il emprunte, en vrai bédictin, à un psaume : *Dirupisti vincula mea*. « Vous avez rompu mes liens. » Il se sentait tellement prisonnier de la terre ! « La nostalgie de mon Jésus me prend, je désire tellement entrer jusqu'au fond de son Cœur », confiait-il à quelqu'un. Comme le médecin croyait, à un moment donné, constater un mieux dans son état : « Quel dommage ! » murmura-t-il. J'ai là, sous les yeux, la photographie de sa dépouille, allongée par terre, les mains voilées dans sa coule, l'étole blanche au cou, son capuchon tiré comme un masque noir sur sa figure, ses pieds inertes dans ses gros souliers de soldat du Christ. Ce jeune tondu tombé au combat répand, et déjà plus loin que son cloître, je le sais, la bonne odeur de Jésus-Christ. Est-ce étonnant ? Je lis ceci, à côté de tant de belles choses, dont le moment n'est pas

encore venu de parler, dans une dernière lettre de lui, écrite huit jours avant sa mort : « Je suis tellement frappé, ces temps-ci, par le manque de vrai amour pour chacune des âmes. On n'a pas assez de délicatesse pour elles, comme le doux Maître en a pour elles. Ce manque de chaleur me fait horriblement souffrir, car il n'y a là rien de beau. Demandez que lorsqu'on s'approche de nos âmes, on sente cette tendresse profonde qui attire et qui est l'image de la Tendresse... »

C'est sa place que le père a voulu aller prendre. Novice et tondu à son tour, derrière son enfant, et plus tard prêtre, s'il plait au Maître. Je vois encore le fils monter pour la première fois à l'autel puis descendre de lui vers nous, le calice entre ses mains et comblé du bonheur surnaturel de communier son père, sa mère, sa sœur et ses amis. O étrange et merveilleux dessein de Dieu qui y pousse aujourd'hui le père ! Je pense à ce qu'aurait dit, senti « le vieux parrain », plein de larmes, s'il avait vu ces choses sur la terre...

Et la mère, la tendre, l'admirable mère, est partie de son côté à Sainte-Cécile de Solesmes. Jamais plus elle ne reverra sa fille. Jamais plus la fille ne reverra sa mère. Ce sacrifice-ci, le père lui-même ne peut qu'y participer. Mais seul un cœur de femme doit l'accomplir.

Après trente et un ans du plus pur bonheur humain, ce foyer se détruit. Il se détruit lui-même, par l'inspiration et par l'aide surnaturelles de Dieu. A côté de tant d'autres que le péché saccage, celui-ci, en disparaissant, ne laisse plus qu'une tache lumineuse, éblouissante, qui fait pleurer d'amour et de louange les yeux qui la regardent.

« Dès notre conversion, nous avons dit à Notre-Seigneur adoré : « Nous voici, faites de nous ce que vous voulez. » Il nous a pris au mot, car, après nous avoir dépouillés de nos enfants, Il nous prend nous-mêmes, Il nous prend notre foyer si heureux; où tant d'âmes aiment à venir. Mais Il reconstruit tout et nous serons mieux placés pour intercédier pour elles... »

Ce sont quelques-uns des mots que je lis dans une lettre qui me fut écrite, avant le sacrifice consommé, du haut de la sainte montagne de la Salette et qui, de tant d'autres que j'ai reçues dans ma vie, est une de celles qui m'ont procuré le plus de peine avec le plus de joie...

Leopold Levauz.

La conférence du désarmement

Rome, 24 octobre.

La décision prise lundi par le conseil des ministres britannique est interprétée à Rome comme l'indice que la conférence du désarmement subira un ajournement qui durera au minimum jusqu'après les élections allemandes du 12 novembre.

Le Corriere della Sera écrit à ce propos : « L'Italie et l'Angleterre proposent toutes deux que la date de la reprise des travaux de la conférence soit fixée après que les négociations qui se poursuivent très activement entre les diverses capitales aient donné l'assurance qu'un accord de principe a été réalisé. A Rome et à Londres, on reconnaît la nécessité de prolonger cette période d'attente afin de permettre au Reich de dissiper l'atmosphère de nervosité créée par les décisions du gouvernement de Berlin. »

Genève, 25 octobre.

La décision du gouvernement britannique de recommander l'ajournement de la conférence du désarmement rencontre l'appui de différentes délégations, telles que celles de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Finlande.

Par contre, cette décision se heurte à l'opposition de la délégation américaine et, notamment, de M. Norman Davis, qui, dans une conversation avec M. Henderson, à la fin de la matinée d'hier mardi, a exposé son point de vue. M. Norman Davis voudrait mettre tout en œuvre pour que la conférence du désarmement poursuivit ses travaux sous une forme ou sous une autre. Les délégations de la Petite-Entente seraient également favorables à la continuation de la conférence.

Londres, 25 octobre.

M. Eden, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a quitté Londres hier, après midi, pour se rendre à Genève.

Paris, 25 octobre.

M. Massigli, directeur adjoint des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, a quitté Paris, hier soir, pour Genève, où il doit représenter la France aux réunions du bureau de la commission générale de la conférence du désarmement.

Hitler parle

Berlin, 25 octobre.

Le chancelier Hitler a prononcé hier soir mardi un discours. Il a commencé par dénoncer le traité de Versailles, qui n'a fait que rendre éternelle la haine des peuples.

Il a protesté contre les « insultes » de l'étranger à l'égard du gouvernement allemand.

Il a déploré la méfiance à l'égard du peuple allemand qui veut la paix, surtout à l'égard de la France et de la Pologne, mais qui exige l'égalité de traitement.

Hitler mourra plutôt que de signer un traité insupportable pour le peuple allemand.

Après la chute de M. Daladier

Paris, 24 octobre.

Voici la répartition par parti des députés qui ont voté en faveur de l'amendement Lassalle, donc pour le gouvernement : Radicaux et radicaux-socialistes, 155 ; socialistes, 29 ; socialistes français et républicains socialistes, 19 ; gauche indépendante, 12 ; indépendants de gauche, 4 ; gauche radicale, 12, et 9 députés n'appartenant à aucun groupe.

Tous les autres députés ont voté contre le gouvernement.

Le Matin écrit :

« Cette séance a soudain pris une ampleur tragique et il n'est pas excessif de la placer dans les grandes séances de l'histoire parlementaire. Brusquement, l'orage qui couvait depuis deux jours éclata et, dans des éclairs de violence, presque de haine, on vit se dresser en pleine lumière de l'arène parlementaire, socialistes contre socialistes, président du Conseil radical-socialiste contre le chef même du socialisme. Des paroles véhémentes, irréparables, furent prononcées. Ce fut une lutte d'homme à homme. »

(Les paroles irréparables auxquelles le Matin fait allusion sont celles-ci de M. Daladier à M. Blum : « Moi, je n'ai pas de capitaux ni de capitalistes à défendre. »)

Le Journal :

« La phase ultime des débats fut dramatique et marquée par une riposte véhémente de M. Daladier à M. Léon Blum. Il sera bien difficile, semble-t-il, de regrouper maintenant les tronçons du cartel. Le gouvernement avait besoin de l'appui de tous les socialistes. Il leur a prodigué et fait prodiguer les avances les plus séduisantes. Les promesses les plus alléchantes en même temps que les satisfactions les plus substantielles. Ce fut inutile. »

La Volonté :

« M. Daladier sort grand de cette apparente défaite. Les socialistes ont mal taillé. Il s'agit de recourir au plus vite. Les données du problème sont complexes, mais ce qui importe de souligner, c'est qu'une majorité de large concentration apparaît seule capable d'éviter le gâchis. Il s'agit de la dégager. MM. Flandin et Tardieu doivent s'y aider. Qu'ils s'inspirent du noble exemple de M. Daladier qui s'est fait renverser sur la barricade du franc pour accomplir son devoir jusqu'au bout. »

Paris, 24 octobre.

Le président de la République a reçu successivement MM. Bienvenu-Martin, président du groupe de la gauche démocratique du Sénat, Yvon Delbos, président par intérim du parti radical-socialiste, de Chappedelaine, président du groupe de la gauche radicale de la Chambre. En sortant de l'Elysée, M. Yvon Delbos a laissé prévoir un dénouement rapide de la crise.

M. Maurice Ordinaire, président de l'Union républicaine du Sénat, reçu par M. Albert Lebrun, s'est prononcé pour l'exclusion des socialistes de la majorité.

M. Léon Blum, consulté par le président de la République, s'est refusé à toute déclaration.

M. Louis Barthou, reçu immédiatement après M. Léon Blum, a regretté qu'il n'y eût pas d'homme capable de dominer les partis pour les rallier le plus possible.

Il a conseillé à M. Albert Lebrun d'appeler un homme d'Etat qui aurait dans son parti l'autorité d'un chef. M. Louis Barthou a ajouté qu'il songeait au parti radical-socialiste, mais que la personnalité désignée devrait avoir assez d'autorité et de volonté pour gouverner au nom de la France.

M. André Tardieu a été reçu par M. Albert Lebrun. Il a déclaré, en sortant de l'Elysée, qu'un ministère appuyé sur toutes les forces non socialistes était indispensable.

M. Alcide Delmont, président du groupe des indépendants de gauche, constatant l'impossibilité pour un gouvernement de s'appuyer désormais sur le cartel en raison de la cassure socialiste, a déclaré qu'il fallait arriver à grouper des hommes ayant les mêmes idées sur des programmes déterminés.

M. Louis Marin, président de la Fédération républicaine, s'est prononcé nettement pour l'union nationale.

M. Baréty, président du groupe républicain de gauche, a dit qu'il était nécessaire d'élargir la majorité vers le centre.

Paris, 25 octobre.

Dans la réunion plénière du parti radical, M. Alfred Dominique a constaté la rupture du cartel. En dépit de l'affirmation d'hostilité à l'inflation produite à la tribune par M. Léon Blum, le groupe radical est obligé de constater que la doctrine socialiste est opposée à la sienne et que les socialistes se sont montrés, une fois de plus, partisans de l'inflation.

Par contre, les radicaux se sont nettement prononcés pour l'équilibre du budget et le maintien de la stabilité du franc.

Dans ces conditions, il importe que le parti étudie ce problème afin que, dans l'avenir, les gouvernements radicaux soient à l'abri de semblables défections.

AU SIAM

Bangkok, 24 octobre.

Un coup sérieux vient d'être porté aux rebelles par la mort d'un des chefs insurgés, Phya Pri Sidhi, lieutenant du chef de la rébellion, dont la tête avait été mise à prix et qui vient d'être tué par un sergent de l'armée régulière.

Une terrible catastrophe de chemin de fer en France

L'express Cherbourg-Paris, qui avait quitté Cherbourg hier matin mardi, à 6 h. 10, a déraillé, à 9 h. 53, entre Conches et la Bonneville, à Saint-Elier, à quelques kilomètres d'Evreux (Eure). La machine s'est renversée dans la rivière le Rouloir. Il y a eu de nombreux morts, dont le mécanicien et le chauffeur de l'express.

L'accident s'est produit à l'endroit précis où la ligne franchit la rivière. La machine, le tender, le fourgon et trois grands wagons de voyageurs ont été précipités dans le vide d'une hauteur de dix mètres.

Les secours ont été immédiatement organisés, sous la direction des autorités civiles et militaires locales, avec le concours des agents du réseau. Les blessés sont soignés à l'hôpital d'Evreux et quelques-uns à l'hôpital de Conches. On compte 35 morts.

Les réchappés ont été amenés à Paris par train spécial.

Le train était lancé à une allure d'environ 110 km. à l'heure au moment de la catastrophe. La voie, à l'endroit de la catastrophe, décrit une courbe aiguë.

Un haut fonctionnaire de la compagnie du chemin de fer qui se trouvait dans le train a déclaré que, étant dans une des dernières voitures de première classe du train, il avait senti avant la catastrophe un flottement de quelques secondes, quelques secousses, puis des chocs de plus en plus violents, semblables à des ruades d'un cheval affolé. Puis c'était l'arrêt, les cris, les hurlements, le fracas.

Il a déclaré aussi que des travaux sont effectués en ce moment sur la voie, ce qu'on appelle le bourrage et le soufflage, ce qui consiste à remettre des pierres et du gravier entre les rails. C'est une opération normale, qui est effectuée souvent et qui, ordinairement, ne nécessite aucun ralentissement des convois.

Le correspondant du Matin à Evreux fait cette description de la catastrophe :

L'express était conduit par le mécanicien Martin et le chauffeur Rajoul. La locomotive et le tender avaient franchi le parapet du viaduc et étaient tombés dans la rivière. Le fourgon et les trois premiers wagons sont sortis des rails et se sont dressés les uns contre les autres. Les voitures qui suivaient ont déraillé.

Deux wagons, après un balancement de quelques secondes, se sont renversés sur le ballast. Les wagons restés d'aplomb se sont trouvés précipités sur l'enchevêtrement formé par les premières voitures. Des cris et des appels au secours ont été entendus.

Les occupants des wagons encore intacts ont immédiatement organisé des secours. Un certain nombre d'entre eux se sont portés vers le quatrième et le cinquième wagons qui semblaient moins endommagés et d'où parvenaient des appels plus nombreux que d'ailleurs.

On défonça une paroi des wagons qui livra passage à plusieurs voyageurs dont quelques-uns étaient blessés, notamment par les éclats de vitres. Le reste des sauveteurs se sont portés vers les premiers wagons, cherchant, eux aussi, à dégager des victimes. Les gendarmes de Saint-Elier leur ont prêté main forte. Les tentatives faites pour dégager le mécanicien et le chauffeur de la locomotive tombée dans la rivière n'ont cependant pas abouti parce que le matériel utilisé était trop rudimentaire. Il a fallu provisoirement renoncer à retirer de l'eau les deux corps.

Au premier abord, les enquêteurs n'ont pu déterminer les raisons exactes de l'accident. Il a été seulement établi que le déraillement a été précédé d'un dérapage de la voie à partir d'un chantier de « soufflage ». Selon les techniciens du réseau de l'Etat, il apparaîtrait pour l'instant que la voie vers le parapet du pont a cédé à la force centrifuge du train. Un affaissement a été constaté sur une cinquantaine de mètres, mais on ignore s'il a provoqué l'accident ou s'il en est le résultat.

Dans la soirée d'hier, on comptait cinquante blessés, dont plusieurs grièvement atteints.

La gare d'Evreux a été transformée en chapelle ardente.

Les ouvriers, à l'aide de chalumeaux, travaillent sous la pluie et dans le brouillard pour dégager les cadavres, à la lueur des projecteurs.

Désordres en Irlande

Dublin, 24 octobre.

De graves désordres se sont produits, dimanche, à Kilkenny (Irlande), à l'occasion d'une manifestation organisée par les « chemises bleues » (organisation fasciste). Le général O'Duffy et M. Cosgrave haranguaient une foule de 10.000 personnes, lorsque des inconnus sont arrivés et ont attaqué les « chemises bleues ». La police, n'ayant pas réussi à rétablir l'ordre, a dû faire appel à des troupes de l'Etat libre. Plusieurs personnes ont été blessées au cours de la bagarre.

Dans son discours, le général O'Duffy s'était déclaré partisan d'un règlement amiable des questions financières pendantes entre la Grande-Bretagne et l'Etat libre d'Irlande.

Le problème de la position de l'Irlande dans

L'Empire britannique, a-t-il dit notamment, ne doit pas être basé sur des considérations purement économiques.

« Si nous n'avions rien à gagner à rester au sein de l'Empire, je serais le premier à réclamer une sécession ; mais, quoi qu'il en soit, cette sécession devrait s'effectuer de telle façon que l'Etat libre irlandais puisse garder la tête haute.

« Ce que je reproche au gouvernement de Valera, c'est de ne pas savoir ce qu'il veut exactement. Je préférerais avoir affaire à des républicains irlandais bien décidés et persévérants, sachant nettement ce qu'ils désirent. En tout cas, une Irlande divisée ne vivra jamais en paix avec sa voisine anglaise. »

L'amitié austro-italienne

Rome, 24 octobre.

M. Rintelen, le nouveau ministre d'Autriche à Rome, est arrivé de Vienne par la voie des airs. Parlant aux journalistes, le ministre a exprimé l'espoir qu'il réussirait dans l'importante mission diplomatique qui lui a été confiée.

Cette mission a pour objet le resserrement des relations déjà étroites entre la république d'Autriche et le royaume d'Italie, relations qui s'appuient sur un traité d'amitié loyal et intangible.

Emeute d'étudiants espagnols

Madrid, 24 octobre.

A la faculté de médecine, les étudiants de l'école d'odontologie, mécontents d'une nouvelle mesure du ministre de l'instruction publique, ont jeté par la fenêtre de l'école une grande quantité de meubles et d'appareils de laboratoire qu'ils ont ensuite incendiés. Puis, les étudiants ont interrompu par des barrages la circulation dans la rue.

Des gardes d'assaut envoyés sur les lieux cernèrent le bâtiment. Des coups de feu furent tirés, mais on ne pense pas qu'il y ait des victimes.

Finalement, les étudiants ont abandonné leurs positions en sortant par une porte dérobée.

La politique monétaire de M. Roosevelt

Washington, 25 octobre.

La nouvelle expérience monétaire décidée par le président Roosevelt commencera pratiquement ce matin mercredi, à 10 heures, lorsque la Reconstruction Finance Corporation annoncera qu'elle est prête à acheter de l'or extrait des mines américaines à un cours arbitrairement fixé.

Pour établir ce cours, MM. Jesse Johnson, Jean Hacheson et Henri Morgenthau junior, représentant personnel du président, se réuniront à 9 h. 30, et tiendront compte du cours de l'or sur le marché de Londres. Le cours intérieur américain sera vraisemblablement légèrement supérieur au cours de Londres.

L'affaire du Chaco

Buenos-Ayres, 24 octobre.

La Bolivie a décidé d'envoyer à Buenos-Ayres un délégué chargé de négocier la paix avec le Paraguay.

Assomption (Paraguay), 24 octobre.

L'ennemi a été attaqué à plusieurs reprises dans le secteur de Pirizal. Il a subi de lourdes pertes et a été délogé d'importantes positions.

Les élections norvégiennes

Oslo, 24 octobre.

Voici les chiffres définitifs des élections du 16 octobre en Norvège, en vue du renouvellement du parlement :

Total des électeurs : 1,244,162 (1930 : 1,194,742).

Les 146 sièges du parlement se répartissent comme suit : parti travailliste : 69 (jusqu'ici 47), parti conservateur : 30 (41), parti libéral : 24 (33), parti paysan : 23 (25).

Esplan arrêlé en France

Orange, 25 octobre.

Un nommé Grossier, âgé de vingt-trois ans, disant exercer la profession de garçon de café, a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage. Cet individu aurait livré à des officiers étrangers des renseignements intéressants la région briançonnaise, où il effectuait son service.

NOUVELLES DIVERSES

Le gouvernement allemand a notifié à Genève la sortie de l'Allemagne de l'organisation internationale du travail.

L'état de santé du maréchal Balbo, ministre italien de l'Air, s'est sensiblement amélioré. La fièvre a presque disparu.

Sir Eric Drummond, ancien secrétaire général de la Société des nations, le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne auprès du Quirinal, quittera Londres pour Rome, très prochainement.

L'impératrice d'Abysinie, qui s'était rendue à Jérusalem pour inaugurer la nouvelle église abyssinienne, est repartie lundi pour son pays.

Un référendum en perspective

Le *Basler Vorwärts*, organe officiel du parti communiste, publie un appel du bureau politique invitant la section suisse de la III^{me} Internationale à demander le référendum contre la loi sur la protection de l'ordre public, récemment adoptée par les Chambres.

Les partis communistes cantonaux doivent se prononcer bientôt sur cette proposition.

Si, comme on a tout lieu de le croire, l'appel du Politbureau est entendu, le référendum aboutira certainement puisqu'il n'y a que 30,000 signatures. Les socialistes genevois en fourniront 10,000 à eux seuls.

On dit que ce sera la dernière fois que M. Hæberlin défendra devant le peuple une œuvre législative élaborée dans ses bureaux. Le chef du département de justice et police songerait à se retirer dans un avenir très proche. Il n'attendrait plus, pour échapper au climat de Berne et goûter en toute sérénité la douceur du pays natal, que l'entrée en vigueur de la loi sur la protection de l'ordre public.

Le Front fédéral

Le Front fédéral a organisé, hier soir mardi, à la salle du Grand Conseil de Berne, une manifestation publique, la première à Berne, ainsi que l'a relevé le président de la section de Berne, M. Furler, dans son discours d'ouverture.

Des discours ont été prononcés par MM. Frick, de Zurich, et Jean Monod, député, à Rolle.

M. Frick a affirmé que ce mouvement est foncièrement suisse, qu'il n'est pas soumis à des influences du dehors, que c'est un mouvement pour la politique future. Le Front fédéral, a-t-il dit, n'entend pas faire tourner à rebours la roue de l'histoire, mais il veut remplacer le matérialisme purement raisonnable de la révolution française par les bases de la civilisation chrétienne. Il faut, dit-il, s'opposer catégoriquement à la lutte destructive du marxisme contre les valeurs morales. Seule une nouvelle attitude des citoyens les uns envers les autres peut aboutir à quelque chose de mieux. La Suisse ne peut être réformée sur les bases du racisme. Pour le Front fédéral la question sémitique ou antisémitique est uniquement du domaine culturel et éthique en ce sens que la direction d'une civilisation chrétienne ne peut pas être sémitique. En outre, l'orateur estime que la notion de propriété dans l'Etat démocratique est incompatible avec l'existence d'organisations secrètes. Il faut remplacer la bienfaisance mécanique de la machine de l'Etat par la notion de la bienfaisance, qui doit passer au premier rang. Les bases de la vie en commun doivent être la famille, l'école, l'Eglise et les corporations. L'orateur a dit que l'Eglise catholique et l'Eglise protestante doivent jouir de droits égaux, à l'exclusion de toute disposition exceptionnelle.

M. Monod, député, qui a parlé en français, a exprimé des pensées analogues. Il s'est réjoui du mouvement de régénération nationale, tout en mettant en garde contre le danger de copier l'étranger. Il a préconisé davantage d'économies, moins d'impôts et de subventions, davantage de respect du fédéralisme. L'Etat doit avoir moins de compétences, mais en avoir vis-à-vis du dehors de plus fortes.

(Le Front fédéral se recrute essentiellement dans les sphères protestantes orthodoxes et conservatrices-libérales.)

LA QUESTION DES ZONES

Des conversations ont eu lieu hier mardi au ministère des affaires étrangères français entre M. Comte, inspecteur général des douanes suisses, M. Martin, archiviste de la ville de Genève, d'une part, et M. Coulondre, directeur-adjoint des affaires politiques et commerciales, ainsi que des fonctionnaires qualifiés du quai d'Orsay d'autre part, afin de préparer officiellement les négociations relatives aux litiges des zones franches, qui vont reprendre vers le 6 novembre, à Territet.

Une affaire réduite à ses vraies proportions

L'agence Wolff a publié une longue information concernant la visite des usines d'automobiles Daimler-Benz, à Stuttgart, par une quarantaine d'officiers suisses qui furent reçus samedi dernier, au château de Stuttgart, par le bourgmestre. Ce dernier leur souhaita une cordiale bienvenue, soulignant que la visite des officiers suisses avait lieu à un moment politique important. L'orateur fit ensuite un tableau de la situation politique et économique de l'Allemagne, parla des bonnes et cordiales relations de bon voisinage existant entre la Suisse et l'Allemagne et que rien ne saurait influencer et pria les officiers, à leur retour en Suisse, de parler de leurs impressions sur la nouvelle Allemagne en faisant une campagne d'éclaircissement en faveur de l'Allemagne.

Le lieutenant-colonel Demmer répondit au salut de bienvenue au nom du groupe suisse qu'il dirigeait.

Renseignements pris à bonne source, voici ce dont il s'agit :

La Société suisse des officiers du corps automobiliste avait décidé, ce printemps, de visiter plusieurs usines étrangères en France, en Allemagne et en Italie pour accroître les connais-

sances de ses membres. La visite des usines Daimler-Benz faisait partie de ce programme. Elle eut lieu à titre absolument privé, sans aucun ordre officiel et aussi à l'insu du Département militaire fédéral. Elle n'avait en vue que de compléter les connaissances techniques des participants.

Un fâcheux revirement

Nous avons annoncé il y a quelque temps que, en votation générale, le personnel des Chemins de fer fédéraux avait repoussé l'affiliation de sa caisse de décès semi-officielle à celle de l'organisation socialiste, la Fédération suisse des cheminots.

Cette décision du comité de la caisse de décès avait été dictée par le fait que le nombre des acceptants n'avait pas réuni la moitié plus un des membres ; par contre, l'office syndical de la Fédération considérait la fusion réalisée par la majorité des votants.

De part et d'autre, on se basait sur une expertise de M. le professeur Guhl, à Berne. Amené à préciser son point de vue, ce dernier déclara que le principe de la majorité absolue s'entendait par la majorité des votants. M. Rey-Willer, à Lausanne, était du même avis.

L'assemblée extraordinaire des délégués de la caisse, après avoir pris acte de ces tractations, a alors décidé de sanctionner la réalisation de la fusion.

Les cheminots appartenant aux partis nationaux sont ainsi de plus en plus majorisés. Les institutions de prévoyance, de neutres qu'elles étaient au début, s'acheminent lentement vers la gauche syndicale.

Un journal mis injustement sur la sellette

Tous les journaux ont commenté un article prônant le rattachement de la Suisse allemande au Reich, qu'on disait avoir paru dans un journal frontiste d'Aarau, l'*Aargauer Zeitung*. Le Conseil fédéral, disait-on, s'occupait de ce cas.

C'était la *Neue Zürcher Zeitung* qui avait lancé cette information. Elle explique aujourd'hui qu'il y a une méprise. Le manifeste en question, œuvre d'un certain Vonwyl, rédacteur à l'*Alemanne*, de Fribourg-en-Brisgau, a bien paru dans la *Neue Aargauer Zeitung*, mais avec un commentaire indigné de ce journal, qui est un organe patriote.

Avant les élections genevoises

Le comité électoral du parti démocratique, qui avait proposé l'apparement des listes des partis bourgeois pour les élections au Grand Conseil, après avoir enregistré le refus du parti radical et du parti indépendant chrétien-social, a décidé d'apparement sa liste avec celle de l'Union nationale. Il a arrêté la liste de ses candidats au Grand Conseil au nombre de 44.

NÉCROLOGIE

Les obsèques du colonel Sarasin

Ces obsèques auront lieu cet après-midi, à Genève. Il a été décidé par le Conseil d'Etat de Genève, conformément au vœu exprimé par le colonel Sarasin, qu'il n'y aurait pas d'obsèques militaires ; seuls, les officiers seront convoqués en tenue à Saint-Pierre.

M. Minger, chef du département militaire fédéral, prendra la parole.

Le Département militaire fédéral communique :

Les officiers qui, conformément à l'invitation du Département militaire fédéral, participeront aux obsèques du colonel commandant de corps Sarasin sont, sans autre, autorisés à revêtir l'uniforme.

BEAUX-ARTS

L'exposition François Gos, à Berne

Sous les auspices de l'Association romande de Berne, le peintre François Gos a ouvert, dans cette ville, à la galerie Sperry (Gurtengasse, 7), une exposition de tableaux qui durera jusqu'au 4 novembre.

Ecrire de Gos, c'est écrire du Cervin. La cime aiguë domine son œuvre comme la pointe d'argent le haut d'une flèche. Dans cette exposition de Berne, elle règne aussi, tantôt dressant toute sa masse, tel un dieu Therme au passage des nues, tantôt à demi voilée, qui mêle sa tête grise aux humbles toits des mazots. Quoi d'étonnant que l'art de Gos s'attache à cette cime comme le lierre à la colonne : il en a le jaillissement, les contours nets, l'intime et vivante pureté.

C'est bien vrai, par ailleurs, ce qu'on dit, que Gos est avant tout le peintre de la mer et des montagnes. Sur 80 toiles qu'il montre ici, 50 au moins se rapportent au flot marin, aux chastes hauteurs que dore une ineffable lumière. Un *Lever de soleil* éclaire le Lœtschental. Voici une *Jungfrau* blanche et bleue, une *Dent du Midi* déchiquetée, sous les flocons de brume du matin. Les cimes de la *Za* entrent dans le ciel comme autant de créneaux. Un *Mont Rose* attend le couchant qui le va pavoiser. De la mer, un *Petit port*, *Toulon*, *Riviera*. Bien d'autres.

L'artiste qui manie vagues, rochers, arbres, glaces, se risque avec les passions élémentaires. Voyez comme elles se déchainent chez certains paysagistes : la brutalité sournoise des montagnes, l'effronterie du flot, une volupté traînant dans le bleu des ciels. Ici, rien de semblable ; cet art n'est que santé ; ce pinceau est loin des mirages. Un sortilège, une mollesse n'est pas dans toute l'étendue de cette œuvre. Ni trouble non plus, ni tristesse. Même dans un *Jour de pluie au Mœnch*, la grisaille du ciel ne touche pas aux reflets d'argent qui enrobent la montagne, n'éprouve en rien la clarté d'en bas.

C'est là, je pense, l'une des raisons du succès de Gos. Les hommes n'aiment pas qu'on leur présente trop fantaisme ou trop sombre le monde où ils vivent. Par là, Gos est tout accueil. En allant de l'une à l'autre de ses toiles, il est impossible de n'être pas touché de l'aménité que cet art respire. On éprouve devant elles une émotion d'autant plus profonde qu'aucun apprêt n'entoure le don éclatant que nous recevons. Gos est unique par sa façon toute simple de nous conduire sans heurt au bord d'un abîme, à deux pas de l'inaccessible.

J'ai retenu surtout de l'œuvre exposée de Gos les eaux et la neige. Avant d'entrer, et parce que j'allais faire visite à une âme tournée vers le large, je pensais trouver de vastes espaces marins, un flot lointain allant rejoindre le ciel. Mais c'eût été contraire à ce peintre du précis, à cet amant du certain. Il nous montre, à Berne, de purs rivages, une bordure marine toujours rafraîchissante, de paisibles anses, nids liquides, où reste pourtant ouverte, même au repos, l'aile des voiles.

La neige de Gos est chaste et douce. Elle est un mélange exquis de froideur et de grâce féminine. Du lointain de ces tableaux où elle descend, elle enjoute tout ce qu'elle touche, les choses graves, les choses qui pendent. Elle retient l'arbre dépouillé de succomber à sa mélancolie ; elle donne à la mesure une vigueur nouvelle pour durer ce qu'elle est encore.

A qui comparer François Gos ? Je pense aux Lory, mais, chez les deux romantiques, il est bien des choses vagues, avec des espaces de rêve. Ici, s'il y a à élan, tout est mâle néanmoins, sérieux, puissant, depuis les murs de bois des mazots où, à travers le treillis des branches, la lumière vient s'étendre en pièces d'or, jusqu'aux sommets glacés que le soleil couchant enveloppe, comme pour une promesse, des couleurs de l'aurore.

Henri Bise.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Chute d'un avion italien

Près de Venise, un avion militaire, piloté par un capitaine, s'est abattu sur le sol pendant un vol d'entraînement. Le pilote, qui n'eut pas le temps d'utiliser son parachute, a été tué sur le coup.

Naufrage

Le vapeur *Tronoh*, de 208 tonnes, a coulé, dimanche soir, au cours d'une violente tempête, près de la côte malaise ; 28 des 37 membres de l'équipage, Chinois pour la plupart, sont manquants.

Vol audacieux

Hier mardi, le gérant d'un grand café de Sarrebruck qui faisait la recette de la journée a été dévalisé par deux inconnus qui ont pris la fuite en emportant environ 10,000 marcs.

Automobile dans un fossé

A Eisenach (Saxe), hier mardi, une automobile contenant cinq personnes s'est renversée dans un fossé. On compte deux morts et trois blessés.

Arrosés par du métal en fusion

Un grave accident qui a fait deux morts et deux blessés s'est produit hier mardi, aux Forges d'Audincourt (Doubs). Cinq ouvriers polonais déplaçaient une poche pleine de métal en fusion lorsque la poche bascula, arrosant quatre des hommes de son contenu.

SUISSE

Un drame

A Sigriswil, près de Thoune, on a trouvé, lundi soir, les cadavres d'un frère et d'une sœur, Gottfried Willener, né en 1885, et Rosa Willener, née en 1894. L'enquête ouverte aussitôt par le président du tribunal de Thoune a établi que le frère avait tout d'abord tué à coups de feu sa sœur, puis avait mis fin à ses jours en se tirant un coup de feu avec sa carabine de chasse. On ignore encore les mobiles du drame. Il s'agit de gens qui ne disposaient pas de toutes leurs facultés mentales.

Tuée par la chute d'un sapin

Hier mardi, Mlle Sylvie Tille, à Voets, près d'Aigle, qui, en aidant son neveu à abattre un sapin, avait été grièvement blessée, est morte sans avoir repris connaissance.

Huttes de pêcheurs incendiées

Hier matin, mardi, plusieurs maisonnettes de pêcheurs inhabitées, situées au bord du lac de Bienna, près de Teufelen, ont pris feu pour une cause encore inconnue. Malgré l'intervention rapide des pompiers de Teufelen et de Gerolfingen, les dégâts matériels sont importants.

Chute mortelle d'une cycliste

Hier mercredi, à Berne, une jeune couturière, Mlle Hélène Bosshard, en voulant éviter un camion à l'intersection de deux rues, est tombée de sa bicyclette et s'est fracturé le crâne contre un poteau indicateur. Elle a succombé au bout de quelques minutes.

PETITE GAZETTE

Un héritage fabuleux

On parle beaucoup en Sicile de l'héritage fabuleux d'un Sicilien qui fut roi de Madagascar. C'est une histoire vraiment digne d'un conte des « Mille et une nuits ».

Au début du siècle dernier, le Sicilien Francesco Claudio Bonetti, natif de Palerme, poussé par un vif besoin d'aventure, quitta l'île natale, et, après une série de dramatiques vicissitudes, débarqua à Madagascar.

Au palais royal, où il avait fini par trouver du travail, la chance le favorisa. Il rencontra un jour la reine de l'île, et, comme il était assez bel homme, une idylle s'ébaucha entre eux. Cette idylle fut suivie d'un mariage et le Sicilien devint ainsi roi de Madagascar.

Il mourut en 1859, laissant par testament sa fortune évaluée à 75 millions de livres sterling à ceux de sa famille qui étaient ses héritiers directs.

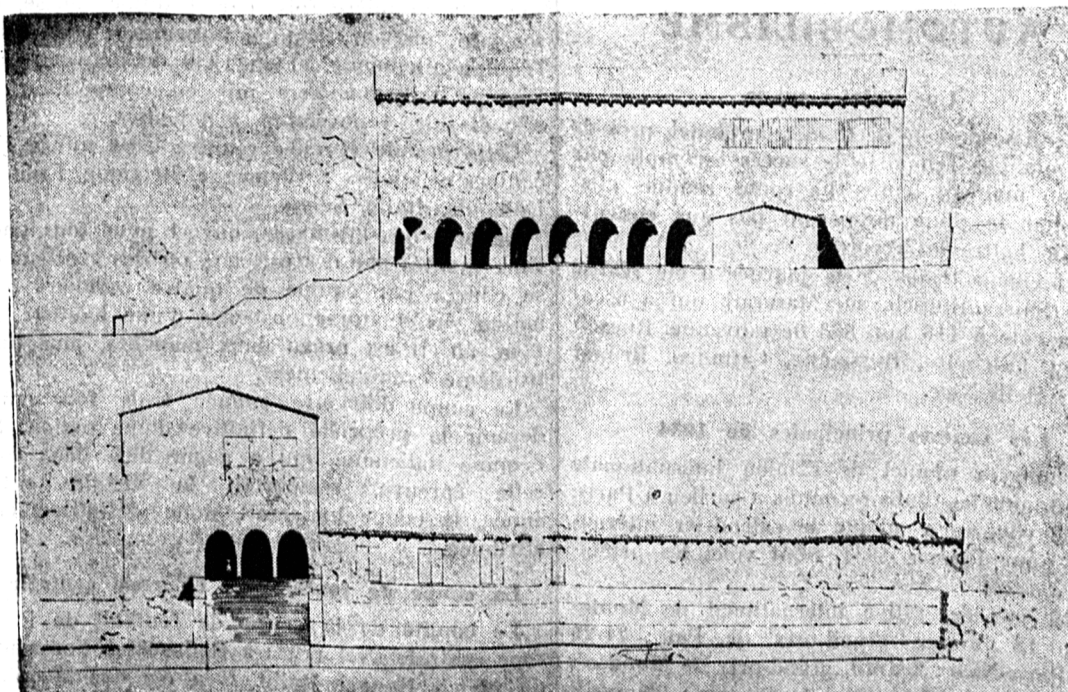
C'est à partir de ce moment que les choses s'embrouillèrent. Le frère du défunt roi, Antonio Bonetti, ayant appris la mort de ce dernier, fit, naturellement tout son possible pour entrer en possession du fabuleux héritage. Il envoya à Londres un avocat italien, mais les démarches de ce dernier n'obtinent aucun succès.

Le gouvernement intervint alors et les choses semblèrent prendre une tournure plus favorable. Seulement, en 1860, les Bourbons, qui régnaient à l'époque sur l'Italie méridionale, furent balayés par Garibaldi. Par conséquent, l'affaire n'eut aucune suite pour lors.

Plus tard, en 1870, les héritiers du roi revinrent à la charge. Ils chargèrent Francesco Crispi, qui devait devenir par la suite président du Conseil italien, de prendre l'affaire en main. Celui-ci retourna dans la capitale anglaise, mais inutilement.

Actuellement, les descendants de l'ancien roi de Madagascar ont quitté la Sicile. Ils habitent Tunis ; ils n'ont pas perdu tout espoir.

Un original dépôt d'archives



Le projet d'un bâtiment pour les archives de Schwytz, qui contiennent les documents les plus anciens de la Confédération. L'auteur en est l'architecte Beeler.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Au Vatican

Le Pape a reçu lundi après midi un groupe de pèlerins irlandais ayant à leur tête Mgr Wall, évêque de Dublin. Dans la matinée de lundi, il a accordé une audience privée au fils du président des Etats-Unis, M. James Roosevelt, qui était accompagné de M^{me} Roosevelt.

LA VIE ECONOMIQUE

Le gibier et le poisson importés

Le Département fédéral de l'économie publique a pris la décision suivante concernant la visite vétérinaire-frontière du gibier importé par des chasseurs suisses et des poissons pêchés dans les eaux frontalières :

En exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 8 mai 1933, réglant l'importation et le transit de volaille vivante, ainsi que des viandes et préparations de viande provenant de volaille, de poissons, de gibier, de crustacés, de mollusques, de grenouilles ou de tortues :

1. Le gibier, à l'exception des ours et des sangliers, tué dans leur territoire de chasse à l'étranger par des chasseurs suisses et destiné à l'importation est exonéré du contrôle du vétérinaire de frontière, en tant que l'importation a lieu par les chasseurs eux-mêmes dans leurs voitures privées ou déclaré comme bagage personnel accompagné. Ce gibier peut être introduit en Suisse par tous les bureaux de douane. Les chasseurs qui désirent introduire leur gibier sans visite ont à présenter, lors des formalités de douane, leur contrat d'affermage de chasse ou une légitimation officielle, certifiant que ledit gibier provient d'un territoire de chasse affermé par des chasseurs suisses.

2. Les ours et les sangliers destinés à l'importation sont à visiter dans chaque cas par le vétérinaire de frontière. Les ours et les sangliers tués dans les régions frontalières, et pour lesquels l'attestation certifiant que la viande a été examinée et trouvée exempte de trichine et de cysticerques ne peut être présentée, sont à envoyer directement depuis le bureau de douanes d'entrée dans un abattoir officiel en vue de cet examen. Les vétérinaires de frontière ont à annoncer ces envois aux abattoirs entrant en ligne de compte.

3. Les poissons pêchés dans les eaux frontalières étrangères par des pêcheurs professionnels et amateurs sont exonérés de la visite du vétérinaire de frontière. Les personnes qui désirent introduire de tels poissons sans visite ont à fournir la preuve, lors des formalités de douane, qu'elles sont autorisées à pêcher dans lesdites eaux.

La décision entrera en vigueur le 1^{er} novembre.

Regardons à la marque d'origine

L'échec de la conférence économique mondiale a soulevé dans tous les pays une grande vague de nationalisme en faveur de l'économie publique. Le Curatorium pour le service de l'économie publique allemand vient ainsi d'adresser un appel à la nation allemande : « Les produits allemands en premier lieu ». Cet appel fait valoir le grand rôle que joue chaque acheteur, même le plus pauvre, dans l'économie publique de la nation entière et dans la lutte contre le chômage. Chaque pfennig dépensé pour un article allemand à la place d'un article étranger donne du travail et du pain aux ouvriers allemands ».

La première nécessité qui s'impose dans cette lutte en faveur du travail indigène, c'est-à-dire pour gagner la participation des acheteurs à cette lutte, c'est la création d'une marque d'origine commune à tous les produits d'un même pays.

Le Curatorium pour le service de l'économie publique allemand a créé, à cet effet, une marque représentant un aigle, le *Wirtschaftsadler*, qui correspond à notre « arbalète », l'arme de Tell. Tout fabricant de produits allemands d'une certaine qualité a le droit de requérir l'emploi de la marque de l'aigle. Tous les commerçants sont en outre tenus d'attirer l'attention des acheteurs sur cette marque en la montrant à chaque occasion dans les vitrines, sur les réclames, les prospectus, offres, etc. Un appel s'adressant aux acheteurs leur met à cœur à remplir leur devoir national vis-à-vis des producteurs allemands en achetant les produits du pays qui se distinguent par la marque d'origine, l'aigle.

L'idée du Bureau central pour la marque suisse d'origine de couronner les efforts de l'association *Semaine Suisse* en créant, il y a un an environ, la marque de l'arbalète, en la faisant déposer et en la rendant populaire, a donc été reprise maintenant par l'Allemagne qui a reconnu la grande valeur pratique d'une telle marque pour contribuer au développement de l'économie nationale. Notre industrie et nos commerçants ont, on le voit, tout lieu de prêter la plus grande attention à la marque suisse d'origine, l'arbalète, et à soutenir l'organisation qui a créé cet insigne national pour aider au développement de notre économie suisse.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION.

Tribunaux

Le procès d'Aix-en-Provence

La troisième audience de ce procès a été occupée tout entière par l'interrogatoire de Sarret, interrogatoire qui porta plus spécialement sur la part prépondérante qu'il eut dans l'organisation et l'exécution du double assassinat qui, le 19 août 1925, fut commis dans la villa l'Ermitage, avec la complicité de Catherine et Philomène Schmidt.

Sarret avait reconnu, à l'instruction, avoir eu des relations d'affaires avec Chambon, qu'il connaissait aussi sous le pseudonyme de Louis Duverger, lors du mariage de Catherine Schmidt avec le sexagénaire Deltreuil, qui devait mourir quatre mois plus tard, non sans avoir contracté une assurance de 100,000 francs en faveur de sa femme.

Après le placement du montant de l'assurance, Duverger aurait voulu, selon Sarret, le faire chanter. C'est notamment à cet effet qu'il serait venu, le 19 août, à l'Ermitage. Au cours d'une discussion violente, Sarret, menacé d'un revolver, voulut désarmer son adversaire qu'un coup de feu accidentel aurait mortellement atteint.

Sarret a affirmé, contrairement aux aveux des sœurs Schmidt, n'être pour rien dans la mort de M^{me} Ballandraux.

— Ce jour-là, le 19 août, j'étais dans mon bureau, à Marseille, poursuivit-il, quand arriva Philomène Schmidt. Elle me dit : « Venez vite à l'Ermitage ». Chambon vient de tuer M^{me} Ballandraux. J'accourus. C'est un peu après mon arrivée que se produisit, entre Chambon et moi, la scène qui devait se terminer par un accident mortel.

Mais pourquoi n'avoir pas prévenu la police ? Sarret répond qu'il voulait le faire, mais qu'il en fut empêché par Catherine et Philomène.

Et c'est encore parce qu'elles le voulaient que les deux cadavres furent mis dans une baignoire, où l'acide sulfurique devait, en peu de jours, les réduire en bouillie. Pour le surplus, il nie tout.

— En somme, les sœurs Schmidt qui vous accusent ont menti ?

— Elles n'ont jamais dit la vérité.

— Catherine, interrogea le président, qu'avez-vous à répondre ?

— Tout ce que j'ai dit n'est que l'expression de la vérité. Je le maintiens !

— Et vous, Philomène, qu'avez-vous à dire ?

— Il ment ! Il ment ! Il ment toujours ! Non, je n'ai pas touché aux cadavres et non plus ma sœur, et ce n'est pas vrai que j'ai été le chercheur, puisque M. Chambon n'avait pas tué M^{me} Ballandraux. Ah ! cet homme ! Ah ! ce qu'il nous a fait faire ! Nous étions sous sa domination... C'est terrible ! Il faut me croire : on peut me mettre en prison pour toute ma vie, on peut faire tout ce qu'on veut, j'ai moins souffert pendant plus de deux ans dans la prison que six ans sous la domination de cet homme !

Pour expliquer l'achat de bonbonnes d'acide sulfurique, Sarret dit que c'est sur l'ordre de Chambon qu'il l'a fait, Chambon se proposant des expériences chimiques.

Pourquoi Sarret a-t-il, à la veille du crime, pris un permis de chasse ?

L'avocat des sœurs Schmidt : — C'est le jour où il commande l'acide sulfurique qu'il se découvre une vocation de chasseur. Il fallait bien justifier l'acquisition d'un fusil !

D'autre part, les sœurs Schmidt ont de la peine à se défendre contre l'accusation d'avoir coopéré à l'organisation du double assassinat.

L'avocat général. — Catherine, pouvez-vous dire pourquoi Chambon et sa maîtresse sont allés à la villa des Gatons, louée par vous pour Sarret ?

Catherine. — Je ne savais pas qu'ils devaient l'habiter.

L'avocat général. — Vous aviez loué la villa des Jasmins sans l'habiter. Dès lors, y fûtes-vous prendre des bains ? Non. Alors, pourquoi y introduire une baignoire ?

Catherine. — Pour le confort !...

L'avocat général. — Mais vous l'avez transportée à l'Ermitage, villa plus isolée.

AUTOMOBILISME

Une victoire suisse

La course de côte de Gometz-le-Châtel, près de Paris, n'a pas remporté le succès escompté par suite du mauvais temps. La route rendue glissante par la pluie ne permit pas aux concurrents de battre les records.

Le meilleur temps de la journée a été réalisé par le Suisse Ruesch, sur Maserati, qui a escaladé la côte à 116 km. 883 de moyenne. Ruesch a battu Falchetto, Bussienne, Cattaneo, Brunet et M^{lle} Hellé-Nice.

Les courses principales de 1934

Le congrès annuel de l'Union internationale des Automobiles-Clubs reconnus a eu lieu à Paris. Puis le congrès a adopté le calendrier international pour l'année 1934, dont voici les principales dates :

- 20-26 janvier, rallye international de Monte-Carlo ; 18 février, grand-prix de Pau ; 24-29 mars, Paris-Nice ; 2 avril, grand-prix de Monaco ; 7-8 avril, les mille milles de Brescia ; 20 avril, grand-prix de Tunisie ; 6 mai, grand-prix de Tripoli ; 20 mai, grand-prix de Casablanca ; 20-21 mai, grand-prix de Nîmes ; 20 mai, Targa

- Florio ; 21 mai, grand-prix de Budapest ; 27 mai, course internationale de l'Avus ; 30 mai, grand-prix d'Indianapolis ; 10 juin, grand-prix de Rome ; 16-17 juin, 24 heures du Mans ; 24 juin, grand-prix de Monza et grand-prix de Lorraine ; 1^{er} juillet, grand-prix de France ; 8 juillet, grand-prix de la Marne ; 15 juillet, grand-prix d'Allemagne ; 29 juillet, grand-prix de Belgique ; 5 août, course internationale du Klausen ; 7-12 août, coupe internationale des Alpes ; 12 août, grand-prix de Nice ; 19 août, grand-prix d'Allemagne de la montagne, et grand-prix de Marseille ; 26 août, grand-prix de Suisse à Berne ; 9 septembre, grand-prix d'Italie ; 16 septembre, course de côte du Mont-Ventoux ; 23 septembre, grand-prix d'Espagne, circuit Mazaryk, à Brunn.

Pour la sécurité de la route

L'Office français du tourisme nous informe que le congrès qui s'est tenu à Paris, durant le Salon de l'automobile, pour étudier les conditions de la sécurité de la route, a adopté vingt-quatre vœux, dont nous citons les plus importants :

1. Section mécanique :

Direction plus précise, moins démultipliée ; Freins aussi puissants, mais plus aisément accessibles et réglables, ne calant pas brutalement ;

Rendre plus accessibles tous les organes de la voiture, particulièrement la batterie d'accumulateurs ;

Perfectionner l'équipement électrique, encore trop souvent cause de panne d'éclairage ou d'incendie.

2. Section de la route :

Largeur d'au moins trois mètres pour assurer le passage d'une file de voitures ; d'au moins sept mètres pour les routes à grande circulation, prévues pour deux files se croisant ;

Le bombement d'une route ne devrait pas dépasser 1/50^e ;

Etude plus approfondie des virages profilés selon une double courbure ;

Insuffisance actuelle des revêtements, en ce qui concerne le dérapage ;

Réalisation d'une signalisation uniforme et en particulier celle des passages à niveau ; étude approfondie des signaux annonçant l'approche des trains ;

Luminosité nocturne des signaux d'avertissement et luminosité orange ;

Insister sur le rapport de vitesse et de la longueur du véhicule (vitesse limite d'un véhicule de 8 mètres : 50 km.) ;

N'admettre un véhicule sur une route donnée que s'il peut être croisé ou dépassé par un véhicule de même largeur et longueur ;

Les cyclistes devraient se ranger en file indienne dès l'avertissement de l'automobile ;

3. Section législation et assurances :

Que le retrait temporaire du permis de conduire entraîne une modification provisoire de la carte lors de sa restitution ;

Que la « priorité de route » soit absolue et sans restriction ;

Que l'usage des verres de sécurité soit rendu obligatoire ;

4. Section de médecine et psychotechnique

Réglementation du travail des chauffeurs professionnels en vue d'éviter un surmenage dangereux pour la sécurité ;

Pour les chauffeurs de services publics et de poids lourds, nécessité d'une sélection psychotechnique, subordonnée à la sélection médicale ou réciproquement.

Le service de secours routier

Accompagnés des autorités compétentes, les représentants de l'Automobile-Club de Suisse, viennent d'effectuer l'inspection de la route du col du Bruch. Ce col sera pourvu, dès le printemps 1934, du service téléphonique de secours connu sous la désignation de téléphone S. O. S.

LES SPORTS

Le concours hippique de Genève

Au concours hippique de Genève, le prix des étendards, autrefois « Coupe des nations », gagné la première fois par l'équipe suisse, la seconde fois par l'équipe italienne, ensuite par l'équipe allemande, et en 1930 de nouveau par l'équipe italienne, sera mis en compétition le samedi soir, 4 novembre, à 8 heures.

Cette grande épreuve réunira cette année six équipes officielles : Allemagne, Belgique, France, Hollande, Italie, Suisse.

Le prix des étendards, ouvert pour tous chevaux montés par des officiers ou des gentlemen, se courra par équipe de quatre cavaliers par nation sur quatorze obstacles d'une hauteur de 1 m. 50. Il est prévu deux manches, plus une troisième éventuellement.

La coupe doit être gagnée trois fois pour devenir la propriété définitive d'une nation. Si l'équipe italienne, qui a gagné déjà deux fois cette épreuve, remportait la victoire cette année, la coupe lui serait donc définitivement attribuée.

La coupe de football de l'Europe centrale

Le comité de la coupe de football de l'Europe centrale s'est réuni à Budapest à l'occasion du match Hongrie-Italie. Il a été décidé qu'en 1934 les quatre pays engagés, soit l'Autriche, l'Italie, la Hongrie et la Tchéco-Slovaquie, pourraient engager chacun quatre équipes. Le pre-

mier tour devra être joué entre le 17 juin et le 31 juillet 1934, et les finales se disputeront dans la première quinzaine de septembre. Une demande de la Roumanie et de la Yougoslavie, qui auraient voulu participer à cette coupe, n'a pas été acceptée.

Avant le match Roumanie-Suisse

La commission technique de l'Association suisse de football vient de former l'équipe nationale A qui jouera aujourd'hui, mercredi, à Zurich un match contre l'équipe des étrangers de Suisse. Voici la composition de l'équipe : Séchehaye ; Minelli, Weiler ; Binder, Gilardoni, Bielser ; von Känel, Hufschmid, Hochstrasser, Abegglen II, Rochat.

Il se peut qu'on procède à des changements au cours de la partie et on a convoqué également les joueurs suivants : Huber, de Grasshoppers, Liniger, de Boujean, Abegglen III, de Grasshoppers, Sandoz, de Kreuzlingen et Défago (Grasshoppers).

Les préparatifs pour le match du 29 octobre vont leur train. Les Fédérations intéressées vouent toute leur attention à la bonne préparation de leurs équipes. La Fédération roumaine vient de désigner les hommes qui défendront ses couleurs.

Le capitaine de l'équipe sera Emmerich Vogl, ancien joueur hongrois, aujourd'hui naturalisé, qui a déjà joué 26 matches internationaux. Son coéquipier Albu qui joue également comme défenseur compte 18 matches internationaux.

L'adversaire sera redoutable et notre équipe nationale devra se présenter en excellente forme pour en avoir raison.

A l'occasion du match Roumanie-Suisse, l'Association suisse de football et d'athlétisme organise un train spécial, au départ de Lausanne, avec arrêt à Romont et Fribourg. Une réduction d'environ 50 % est accordée sur le prix des billets. Ce train spécial peut être utilisé par tout le monde, sans obligation d'assister au match.

Les championnats du monde cycliste

Les championnats du monde cyclistes de 1934, qui auront lieu à Leipzig, se disputeront du 10 au 20 août.

Echos de partout

Réclame hitlérienne

D'un hebdomadaire français :

Les nationalistes-sociaux ne doutent de rien. Ils ont trouvé un « truc » épatant. Le sens unique a fait ses preuves, se sont-ils dit, nous allons l'employer une fois de plus. On fera de l'exportation en sens unique. Vendons mais n'achetons pas aux étrangers !

Quelques exemples simples et instructifs :

A Berlin, le représentant d'une maison américaine vend une voiture à un Allemand. Celui-ci va au commissariat pour mettre ses papiers en règle.

— Laissez-les ici, lui dit-on, on vous les rendra demain.

Mais le lendemain matin, vers 8 heures, six « chemises brunes » sont chez lui.

— Ce que vous faites en achetant une voiture étrangère, lui disent-elles, n'est pas patriotique du tout. Ainsi pensons-nous et ainsi pense notre gouvernement. Il vaudrait beaucoup mieux pour vous, croyez-nous, que vous rendiez cette voiture avec laquelle vous n'avez pas encore roulé.

C'est ce que le client fit aussitôt, car il sait ce que parler veut dire.

Le lendemain, nouveau client, même histoire. Le représentant de la maison américaine se demande ce qu'il faut faire.

A Cologne, au mois de mai dernier déjà, on organisait un grand défilé nationaliste-social. Des « chemises brunes » vinrent demander à l'agent des grandes marques américaines une voiture pour défilé. Il leur prêta généreusement une magnifique automobile, la plus belle de sa collection.

Quelle ne fut pas sa surprise, le lendemain, de la voir parcourir les rues surmontée d'une affiche immense qui disait : « Celui qui achètera cette voiture retirera le pain de la bouche à 100 ouvriers allemands. »

Cela n'empêche pas le gouvernement hitlérien de faire en ce moment une grande campagne pour l'exportation dont l'Allemagne a besoin plus que tout autre pays d'Europe ; mais il la veut en sens unique.

M. Cruppi et Lacordaire

M. Cruppi, l'ancien ministre français qui vient de mourir, était un grand admirateur de Lacordaire et il aimait à citer des anecdotes relatives au véritable culte intellectuel que portait Baude-laire au grand prédicateur. Quand il eut à prononcer, en qualité de secrétaire de la conférence des avocats, le discours d'usage, celui qui devait devenir l'un des ministres très radicalisés de la République choisit pour sujet : « Lacordaire à l'audience ». Cela se passait il y a bien longtemps, mais de vieux avocats se souviennent que ce beau thème oratoire valut au jeune Cruppi le prix Paillet, en 1878.

Mot de la fin

Un Français est interrogé à Berlin par la police :

- Juif ou Aryan ?
- Ni l'un ni l'autre.
- Quoi donc ?
- Bonarien.

Dans le monde du cinéma catholique

Dans tous les pays, on s'est préoccupé depuis longtemps déjà de l'influence pernicieuse du cinéma, arme à deux tranchants qui, hélas! fait plus de mal que de bien.

Dans le domaine international, le premier congrès catholique s'est tenu à La Haye, en 1926. Un organisme international y fut fondé dont le secrétariat fut confié au dévoué chanoine Raymond, à Paris, directeur de la belle revue *Choisir*.

Le congrès de Munich, en 1929, établit les bases d'organisations catholiques de production et de distribution.

Les 29, 30 septembre et 1er octobre derniers, Bruxelles recevait les délégués internationaux pour des journées d'études. Un grand nombre de pays étaient représentés. Les participants furent unanimes à reconnaître le grand travail fait en Belgique par le chanoine Brohé, de Louvain. Les catholiques belges ont maintenant un centre vivant d'action catholique cinématographique. Soutenus par leurs évêques, ils ont déjà réalisé un travail considérable. Une firme de distribution qui tient sa place sur le marché belge du film, achète des exclusivités et un certain nombre de films sélectionnés. En outre, toutes les salles catholiques ont formé le « Bloc des salles » grâce auquel les catholiques influencent la production et les agences de distribution pour fournir et présenter sur le marché de bons films. Les grandes maisons reconnaissent le sérieux et la force de cette centrale qui, du reste, constitue un client intéressant.

Le service de documentation recherche et classe tous les renseignements concernant le cinéma. Dans ce domaine, voici les résultats acquis : 1. classement alphabétique des films ; 2. classement des coupures d'une cinquantaine de journaux et revues sur les questions qui concernent le cinéma ; 3. classement alphabétique des scénarios de films.

Le service de sélection des films a pour mission d'apprécier au point de vue de la doctrine et de la morale les films présentés au public. Il se compose de personnes spécialement préparées à cette fonction. La commission veille à ce que tous les films soient vus et appréciés avant leur projection devant le grand public. Elle met alors son jugement à la disposition de la presse par son service de presse.

Le service de presse fournit actuellement des documents à quinze journaux et revues de Belgique.

En Suisse romande, des essais timides de « bons cinémas » ont été tentés un peu partout dans les centres et les paroisses. Quelques programmes pendant l'hiver, et c'est tout. Depuis l'apparition du film sonore, la production muette étant quasi inexistante, nos salles catholiques demeurent, en général, vides. On a essayé de lancer dernièrement les films sonores ambulants qui sont appelés à rendre de grands services. Malheureusement, l'organisation demeure assez coûteuse.

La commission catholique suisse du bon cinéma ayant à sa tête M. l'abbé Carlier, de Genève, travaille depuis plusieurs années. Elle s'est efforcée d'influencer la presse catholique pour que celle-ci soit très prudente dans l'acceptation d'annonces de films. D'autre part, ladite commission, par son service de documentation, a renseigné bon nombre de directeurs d'œuvres sur la valeur de tel ou tel film ou sur la valeur de telle marque d'appareil. Actuellement, la commission possède un fichier très bien organisé qui donne tous les renseignements utiles sur les films. Ce fichier se trouve au Bureau diocésain de charité, rue du Tir, à Fribourg. On espère, dans un avenir prochain, organiser un fichier semblable à Lucerne, au siège central, pour les catholiques de langue allemande.

Enfin, la commission a obtenu des résultats appréciables dans le domaine des censures cantonales.

La commission a donc obtenu déjà certains résultats ; il lui manque le soutien et l'aide financiers pour mener à bien cette entreprise gigantesque en faveur de la propreté des salles de cinéma.

FRIBOURG

Dangers d'incendie

La saison froide approche et avec elle revient la période annuelle durant laquelle on enregistre une recrudescence sensible du nombre des incendies. Cette recrudescence s'explique, car c'est le moment où l'on chauffe les appartements et les locaux de tous genres. Les déficiences des installations de chauffage, l'imprudence et la négligence de certaines personnes, lorsqu'elles se servent des divers engins de chauffage, en sont la cause.

Il importe donc de rendre le public attentif à ces dangers. Propriétaires et locataires doivent, avant de commencer à chauffer, s'assurer du bon état des installations et, le cas échéant, faire exécuter immédiatement les réparations nécessaires. De plus, chacun doit redoubler de prudence durant la période où l'on chauffe dans les bâtiments.

Un évadé repris

Un nommé Paul Wæber, âgé de trente ans, Bernois, qui se disait herboriste et qui avait élu domicile à Morat, s'était rendu dans la Singine où il pensait trouver un champ favorable aux exploits qu'il rêvait. Il envoya, en effet, un certain nombre de lettres à des familles honorables de la Singine, en leur demandant de l'argent, sous menace de pires malheurs, si elles ne s'exécutaient pas. Naturellement, les familles menacées s'empressèrent d'avertir la police qui ne tarda pas à arrêter l'individu, qui fut emprisonné à Tavel en attendant d'être jugé.

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, W. s'évada de la prison. On ne sait pas encore quel moyen il employa. Mais, le matin, les gardiens trouvèrent la cage vide. L'oiseau s'était envolé. Après d'actives recherches par les policiers vaudois et les policiers fribourgeois, W. fut découvert à Lausanne, dans une famille amie, qui lui avait offert l'hospitalité.

L'évadé fut reconduit, hier mardi, à Tavel, où, sans doute, on le surveillera de près.

Marche

Voici les résultats de l'épreuve disputée dimanche passé par le club des marcheurs sur le parcours de Fribourg, Le Mouret et retour, soit 19 km. :

Catégorie A. : 1. Philippe Schaller, en 1 h. 35, soit à la moyenne de 12 km. à l'heure ; 2. Joseph Sauter ; 3. Charles Bardy ; 4. Jules Schaller ; 5. Jules Scherrer ; 6. Joseph Pillier ; 7. Hermann Geiler.

Catégorie B. : 1. Aloys Grandjean, 1 h. 44 ; 2. Poffet ; 3. Schmidt ; 4. Bæchler ; 5. Beaud. Vétérans : 1. Blanc ; 2. Tinguely ; 3. Stæhlin. Dames : Mlles Schaller et Spielmann.

Les membres du Vélo-Club ont bien voulu, par leurs encouragements, donner à l'épreuve un plus grand intérêt.

RADIO

Jeu, 26 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, Fridolin et son copain. 13 h. 10, gramo-concert. 15 h. 58, signal de l'heure. 16 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 17 h., gramo-concert. 18 h., concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne, direction M. Moser. 18 h. 30, Les gras et les maigres, causerie de M. F. Voillat, professeur. 18 h. 55, causerie théâtrale par M. Francis Marthaler. 19 h. 20, informations touristiques par M. Paul Hersent. 19 h. 30, Les moûts de la récolte 1933 et les soins aux vins nouveaux, conférence de M. Benvegnin. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, Les travaux de la conférence du désarmement.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 10, pour la Semaine suisse : concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 10, musique suisse pour violon, interprétée par Else Popp.

Radio-Suisse italienne

19 h. 35, concert par le Radio-Orchestre, la demi-heure des auditeurs. 20 h., la fête de la radio. 20 h. 15, les plus beaux airs d'opéras italiens, chantés par Ester Semisch, soprano et Lorenzo Alvari, basse.

Stations étrangères

Munich, 20 h., concert de zithers. Leipzig, 20 h. 35, concert par l'Orchestre municipal et l'Orchestre du Gewandhaus. Londres (Darenty), 21 h., La princesse du cirque, opérette de Julius Brammer et Alfred Grünwald. Vienne, 19 h. 5, concert militaire. 20 h. 30, soirée variée. Radio-Paris, 20 h. 30, musique enregistrée. Poste parisien, 20 h. 30, la demi-heure pour les petits. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Budapest, 19 h. 30, concert par l'orchestre de l'Opéra royal hongrois. Radio-Luxembourg, 20 h., concert symphonique enregistré.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 10 à 10 h. 40, Stuttgart, concert. 10 h. 40 à 11 h., Stuttgart, Dumky-Trio, op. 90, Dvorak. 11 h. à 11 h. 25, Mannheim, duo de zithers. 11 h. 30 à 12 h. 28, Lille, concert. 14 h. à 15 h. 28, programme de Lyon.

Amis cyclistes de Fribourg

Dimanche, 22 octobre, a eu lieu, pour la première fois, le lotto de la jeune société des Amis cyclistes de Fribourg, qui a remporté un très grand succès parmi le public par ses nombreux et superbes lots. Près de cent cinquante personnes ont répondu généreusement à l'appel des cyclistes, ce qui montre la sportivité et la confiance qu'a le public à ce jeune club.

Les travaux pour l'année 1934 ont déjà commencé. L'an prochain, des éléments de valeur feront valoir leurs forces dans de grandes compétitions.

M. Eichenberger, marchand de cycles, très connu à Fribourg, a bien voulu prendre la présidence de cette sympathique société pour l'année 1934. Le club s'appellera désormais : Vélo-Club du Moléson. Plusieurs coureurs ont déjà renouvelé leur contrat et le public aura le plaisir de revoir courir le populaire Alfred Bersier qui va passer professionnel, ce qui stimulera les jeunes coureurs, par exemple : Müggli, Neuhaus, Seydoux, Marchon, Jenny, etc.

Les coureurs qui veulent s'inscrire pour l'année 1934 peuvent s'adresser tous les jours chez M. Mathieu, au café des Boulangers, à la Neuveville.

Dans nos musiques

La Lyre de Châtel-Saint-Denis a constitué son comité comme suit : président : M. Lucien Sansonnens ; vice-président : M. Germain Morel ; secrétaire : M. Louis Colliard ; caissier : M. Alphonse Savoy ; chef du matériel : M. Germain Chaperon.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

14 octobre. — Meier Kurt, fils de Werner, représentant de commerce, de La Roche d'Or (Berne), et de Thérèse, née Bunter, boulevard de Pérolles, 14.

Nobs Willy, fils de Jacques, manœuvre, de Seedorf (Berne), et de Maria, née Porster, rue du Progrès, 20.

15 octobre. — Mauron Marie-Thérèse, fille de Félix, manœuvre, de Fribourg et Saint-Sylvestre, et de Régina, née Brugger, Planche Inférieure, 253.

Pattusch Jean-Claude, fils d'Eugène, peintre, de Töss (Zurich), et de Blandine, née Vonlanthen, rue de Lausanne, 39.

16 octobre. — Clerc Bernard, fils d'Albert, mécanicien, de Villars-sur-Glâne et Corpataux, et d'Alice, née Molliet, domiciliés à Cormanon.

Morard Marie-Thérèse, fille d'Hercule, agriculteur, de et à Avry-devant-Pont, et de Blandine, née Ecoffey.

17 octobre. — Stegmann Marie et Germain, enfants jumeaux de Joseph, manœuvre, d'Alterswil, et de Joséphine, née Brunisholz, Planche Supérieure, 214.

Maillard Jean-Joseph, fils de Louis, domestique de campagne, de La Roussève, et d'Agathe, née Berset, domiciliés à Besençons.

Christe Jeanine, fille de Charles, représentant, de Bassecourt (Berne), et d'Andrée, née Bertschi, avenue de Beauregard, 30.

18 octobre. — Sallin Rose-Marie, fille de Jules, fromager, d'Ecuvillens, et de Georgette, née Leuba, domiciliés à La Côte-aux-Fées (Neuchâtel).

19 octobre. — Berger Werner, fils de Robert, mécanicien, de Fahrni (Berne), et de Séraphine, née Zumwald, avenue de Beauregard, 10.

Jaccoud Thérèse, fille de César, typographe, de Puidoux (Vaud), et de Christine, née Schafer, Stalden, 131.

Annuaire catholique de Genève

L'Association Cardinal Mermillod, à Genève, vient d'éditer un *Annuaire catholique de Genève* pour 1934 qui est un des ouvrages de ce genre les mieux réussis que nous ayons vus.

Cet annuaire de près de 150 pages, qui s'ouvre par une préface à juste titre élogieuse de Mgr Besson et le portrait de S. S. Pie XI, contient d'abord une notice intéressante sur l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, puis un tableau de l'organisation de la communauté catholique de Genève, avec tableau des paroisses et statistiques paroissiales et communales.

Vient ensuite un rappel des lois ecclésiastiques. Puis, les paroisses défilent, chacune avec l'état de son clergé, l'horaire des offices et l'énumération des sociétés paroissiales. On trouve sur chaque paroisse tous les renseignements désirables, donnés avec une exactitude minutieuse. Cette nomenclature remplit une trentaine de pages. Suit, la liste alphabétique des Prêtres du canton, puis celle des prêtres confessant en langue étrangère, l'horaire des messes dans les stations de villégiatures savoisiennes, jurassiennes et valaisannes, la liste des œuvres de langue française et des prêtres confessant en français dans les villes de la Suisse allemande.

Puis vient l'annuaire de la Fédération catholique genevoise, avec toutes les œuvres qu'elle englobe et dont la liste est imposante. Le programme de chacune est succinctement exposé. Une liste des institutions genevoises d'utilité générale, des cours et des conférences et une nomenclature de journaux catholiques complètent cet annuaire excellemment composé. Le prix n'est que de 50 centimes.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

†

Monsieur et Madame Pius Siffert-Schnewly et leurs enfants, à Saint-Antoine ;

Monsieur Alphonse Schnewly, à Liebstorf ; Monsieur l'abbé Joseph Schnewly, révérend curé à Ecuvillens ;

Monsieur et Madame Adolphe Schnewly-Progin, à Cormondes ;

Monsieur et Madame Meinrad Bertschy-Schnewly et leurs enfants, à Guin ;

Monsieur et Madame Pierre Perny-Schnewly et leurs enfants, à Liebstorf ;

Monsieur et Madame Joseph Perny-Schnewly et leurs enfants, à Sugiez ;

Monsieur et Madame Julien Rossier-Schnewly et leur enfant, à Guin ;

Mesdemoiselles Philomène, Thérèse et Marie Schnewly, à Liebstorf,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Guillaume SCHNEUWLY-ROSSIER

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, pieusement décédé à Liebstorf, le 24 octobre, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 27 octobre, à 9 heures, à Cormondes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur l'abbé Romanens, curé à Seiry ; M. et Mme Marcel Romanens, leurs enfants et petits-enfants, à Sorens, Châtel-Saint-Denis et Semsales ; M. et Mme Jean Romanens, leur fils et leurs petits-enfants, à Sorens ; les enfants et petits-enfants de feu André Gobet-Romanens, à Sorens et au Petit-Lancy (Genève), ainsi que toute leur parenté ; Mme Joséphine Steuby, à Seiry, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Véronique ROMANENS

leur chère et bien-aimée sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie dévouée, décédée à la cure de Seiry, le 24 octobre, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 71 ans.

L'office d'enterrement aura lieu à Seiry, jeudi, 26 octobre, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Sur le désir formel de la défunte, on est prié de ne pas apporter de fleurs.

Les familles Gerber, Remy et Ihringer, remercient très sincèrement les nombreuses personnes et en particulier, le Cécilienverein, à Fribourg, l'Association des Mères chrétiennes de Saint-Jean et le patronage Saint-Louis, qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Madame,

Vous serez élégante et distinguée si vous portez l'un de nos ravissants

Modèles de Paris
signés des premiers créateurs de modes.
Prix très avantageux:

GALLEY

Rue de Lausanne, 24

Timbres-escompte 5 %

Plaque de St-Christophe

Librairie Saint-Paul

130, place Saint-Nicolas, et Pérolles, 38, Fribourg.

AVIS

Vendredi, 27 octobre, dès 12 h., on débitera de la belle viande de jeune bœuf gras, à partir de 1 fr. 60 le kg. 41154 Se recommande : Jos, Etienne, Cormanon.



LA CHICORÉE

qui donne à votre café plus de corps et plus de force.

Feuilleton de la LIBERTÉ

Princesse d'un soir

par Charles FOLEY

— Vous sachant ici, répliqua le jeune pétrolier, avec un rire sarcastique et pareil à un glapissement, je m'empresse de venir saluer Mlle Berval et de vous serrer la main. Est-ce que je vous dérange ?

Face blême et grimace équivoque, la chevelure vernie, ripolinée, comme collée sur le crâne, Mimile regardait les fiancés de ses petits yeux de singe, brillants de malice sournoise et malveillante.

La poignée de main fut prompte et glaciale. Yvette ne répondit au salut du jeune pétrolier que par une légère inclinaison de tête. Il fallait l'aplomb d'un Essingher pour n'être pas déconcerté d'un tel accueil.

Presque aussitôt, Alice reparut. Elle s'étonna de la mine pâlotte d'Yvette.

— Je ne me sens pas bien, avoua la jeune fille. Mais ce ne sera rien. Toutefois, ne te froisse pas si je manque d'appétit.

— Mon mari a de l'aspirine, ma chérie. En veux-tu un ou deux cachets ?

— Un seul suffira.

Laissant les fiancés et suivie d'Emile, la jeune femme se dirigea vers le cottage. Dans le vestibule, elle dit à Essingher :

— J'entre prendre un verre d'eau dans la salle à manger. Vous savez où est la chambre de Fernand ?

— Oui, je sais, chère madame. Au premier, porte à droite.

— C'est ça. Eh bien, montez chercher l'aspirine. Il doit en rester plusieurs cachets dans la petite boîte en carton, posée sur la table de nuit.

— Je trouverai.

Emile grimpa prestement l'escalier à rampe de pitchpin. Quand il redescendit dans le vestibule, Mme du Creuil l'y attendait, tenant la soucoupe et le verre à demi plein d'eau. Le jeune boursier posa la petite boîte de carton sur la soucoupe et dit :

— Voici, chère madame. Mais il ne reste qu'un seul cachet.

— Je pensais qu'il y en avait deux ou trois. Puisqu'Yvette n'en veut qu'un, ça se trouve bien. Merci.

Emile se laissa devancer par la jeune femme, préférant observer à distance. Tout se passa simplement et aussi bien qu'il le pouvait souhaiter. Ayant rejoint Marsenne et sa fiancée, Alice tendit la boîte ouverte et présenta le verre. Yvette trempa le cachet, l'avalala, puis but deux gorgées d'eau.

Alors Essingher descendit le perron et s'approcha du groupe. Fernand, ayant fait remiser l'auto et conduit le chauffeur à l'office, annonça :

— A table, mes amis, à table ! Tout est prêt ! Le déjeuner fut loin d'être aussi gai que l'avaient espéré hôtes et invités.

Assise entre du Creuil et Jean, Yvette restait pâle et ne mangeait pas. Marsenne ne s'occupait que d'elle. Emile causait avec le jeune ménage, mais les yeux fixés sur la fiancée. L'impression d'être envoûtée par le regard du jettatore accroissait la malaise d'Yvette.

— Ma mère m'a parlé de votre mariage avec Mlle Berval, dit inopinément Emile qui, enhardi par la présence de Du Creuil et de sa femme,

pensait pouvoir, sans risque, se montrer agressif envers Jean. C'est une blague, j'imagine.

— Je n'ai pas, comme vous, l'habitude de gouailler à tout propos, répliqua le fiancé d'une voix rude et le regard plutôt farouche. Si j'ai parlé de ce mariage à Mme Essingher, c'est que Mlle Berval et moi y sommes résolus. Je ne permets à personne de douter de mes assertions.

Comprenant que Du Creuil et sa femme, décontenancés par cette attaque inattendue, se garderaient d'intervenir, Emile cana tout de suite et sans vergogne :

— Je ne doute aucunement de vos assertions, cher ami. Seulement, à priori, Mlle Berval et vous me semblez... si peu faits l'un pour l'autre !

— Ce n'est pas notre avis, reprit Jean dans un haussement d'épaules plein de dédain. Si c'est le vôtre, ça n'a pas d'importance.

Sans paraître humilié de la rebuffade, Essingher se tourna vers ses hôtes et s'entretint avec eux de choses et de gens qu'ignorait le châtelain. La pauvre Yvette s'efforçait de répondre à Marsenne. Mais, visiblement, il lui en coûtait tant que, par compassion, le jeune homme garda le silence.

— Qu'a-t-elle ? se demandait-il de plus en plus anxieux. Au lieu de la ranimer, cette aspirine paraît la déprimer. Sans doute le cachet ne peut encore produire son effet.

Jean prêtait discrètement l'oreille à ce que disaient les autres. Avec une verve cynique, Emile se vantait de ses aventures banales, dont Du Creuil riait d'un rire forcé.

Marsenne n'écouta plus. Il pouvait, au trouble qu'il éprouvait devant le trouble d'Yvette, prendre conscience de la profondeur de son amour.

Brusquement, il se pencha vers la jeune fille. Plus pâle, paupières mi-closes, elle venait de se

renverser sur le dossier de sa chaise. Alice accourut auprès de son amie. Essingher et Du Creuil s'étaient levés.

— Vous souffrez, ma chérie ? interrogea le jeune châtelain.

— Aucunement, dit Yvette. Mais je me sens étourdie, alanguie... Je vois et j'entends confusément... Un insurmontable besoin de sommeil m'accable... Je voudrais penser, vouloir, réagir... Je ne peux pas !

Sa voix devenait lointaine.

— Allons dans le salon, dit Alice. C'est à quelques pas. Tu n'as que trois marches à gravir. Là, tu pourras t'étendre sur le divan, te reposer, dormir une heure ou deux. Tu seras mieux après.

— Oui, je vais essayer, murmura la jeune fille. Vous serez gentil de m'aider, Jean.

Appuyée sur le bras de son fiancé, elle avança vers le perron, mais elle faiblit. Sans hésiter, Marsenne la saisit dans ses bras. S'abandonnant, défaillante et les yeux fermés, Yvette se laissa porter sur le divan. Assise auprès d'elle, Mme du Creuil lui fit respirer des sels, tandis que Jean, à genoux sur le tapis, lui glissait doucement un coussin sous la tête. Yvette rouvrit les yeux, eut un fugitif sourire en voyant son fiancé près d'elle. Mais lorsqu'elle aperçut Essingher, prêt à entrer dans le salon derrière Du Creuil, la jeune fille eut le même frisson violent, la même peur qu'en scène, rideau baissé, — au moment où, sous prétexte d'étendre sur elle le voile dérobé, l'inquietant jettatore était arrivé. Et, sur les traits si purs de celle qu'il aimait, Marsenne crut lire une nouvelle angoisse d'être livrée, impuissante d'âme et de corps, aux mystères du sommeil.

(A suivre.)

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
Une opérette
100 % allemand.

Graefin Mariza

avec
Dorothea Wleick
Hubert Marischka
Szko Szakall et
Ernst Verebes

Tél. 1300

Famille catholique de la
Singine

désire placer

pour cet hiver
JEUNE GARÇON
de 15 ans

dans une famille de langue française, prenant en échange un garçon ou une fille de cet âge. Bon traitement est assuré.

S'adresser à F. S. G. 112, poste, à Guin. 14981

Bientôt...

SHERLOCK HOLMES

A LOUER

à Bellevue, près Pont Zähringen, pour le 25 novembre 1933 ou à date à convenir, un appartement de 3 chambres, salle de bain, mansarde chauffable, eau, gaz, lumière, buanderie et dépendances, éventuellement auto-garage.

A la même adresse, à louer un grand local avec grenier p^r dépôt de meubles, marchandises, atelier, etc. 14995

S'adresser à F. Spielmann, gérant, Fribourg, téléph. 6.65. 14995

pour vos chaussures **Selecta-Crème**

rapide et durable

pour vos métaux **Selecta-Rip**

« Produits chimiques techniques Vve C. MERMOD, Carouge-Genève. »

CINÉMA ROYAL

POUR LA TROISIÈME FOIS
L'œuvre magistrale de la U. F. A.

I. F. 1 ne répond plus
remporte un énorme succès.

Rendez-vous compte en assistant aux deux dernières représentations qui auront lieu ce soir et demain soir, à 20 h. 30. 5-240

Tél. 7.14

Jeune fille

connaissant l'allemand et le français, demande place comme sommelière.

S'adresser sous chiffres P 41155 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

grands locaux, situés au centre de la ville.

S'adresser : rue de Lausanne, 64. 14994

Vente juridique
(1^{res} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, à son bureau, le vendredi 27 octobre, à 15 h. ¼ : 1 titre hypothécaire de 3000 fr.

Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG
Bibliothèque circulante

Bientôt...

SHERLOCK HOLMES

Vente juridique
(2^{mes} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, à son bureau, le vendredi 27 octobre, à 15 h. : 2 violons.

AVIS aux parents

Cours de dessin, peinture, petits travaux manuels pour garçons et fillettes. Deux heures le jeudi. Prix : 5 fr. par mois, à partir du 9 novembre. Salle bien chauffée au centre de la ville. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme Bon-Barone, professeur diplômée, ancienne maîtresse de dessin aux écoles primaires et secondaires des filles. 14987

Pérolles, 61.

Mises juridiques

L'office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, vendredi, 27 octobre 1933, dès 14 heures, au magasin Victor BONVIN, à Vaulruz :

1 machine à pétrir le pain Artofex, avec moteur, 1 pétrin, panetons à pains, plaques à gâteau, 1 balance avec pierres, 1 hotte à pains, 1 petit char, 1 vélo, etc. 34-138

Paiement comptant.

OFFICE DES FAILLITES.

SMITH PREMIER

PORTABLE

la petite machine à écrire, pour tous les travaux dactylographiques. La grande marque de qualité « Smith Premier » offre 7 modèles différents à partir de Fr. 215.-

Location-Vente par versements mensuels. Renseignez-vous sans engagement auprès de

SMITH PREMIER
Machines à écrire.
Rue de Lausanne, 14.
Téléph. 12.80.

Perdu

chien de chasse
brun-jaune, grande queue, collier Noël Lusso, Saint-Sulpice. Téléphone 47139 (Vaud). Forte récompense.

Bientôt...

SHERLOCK HOLMES

Trouvé

petite valise à main, av. contenu.

La réclamer sous chiffres P 13000 F, à Publicitas, Fribourg.

un lait sec sans défaillances

la plus naturelle et la plus vieille formule du lait en poudre : n'est-ce pas une excellente garantie pour la santé de bébé ?

Guigoz

lait de la Gruyère en poudre

MAZOUT

DE QUALITÉ GARANTIE

DEMANDEZ CONDITIONS au 179-7

GARAGE des CHARMETTES S. A., FRIBOURG

TÉLÉPHONES 1500 et 1501

Chauffages centraux

Installations sanitaires

ALBIN BÆRISWYL

Criblet 1, FRIBOURG Tél. 15.65

Brûleurs à huile automatiques
Laiteries & fromageries à vapeur

Réparations & transformations aux meilleures conditions possibles.

Projets & devis sans frais ni engagements pour les intéressés.

ON DEMANDE
une
CUISINIÈRE

ou une bonne fille de cuisine.

S'adresser par écrit s. P 14993 F, à Publicitas, Fribourg.

Un bon repas serait incomplet sans une tasse de l'excellent café

MARQUE L' „ARABE”

demandez-le à votre épiciers ou à

Eigenmann, Chatton & C^{ie}

Succes. G. Eigenmann & C^{ie}, FRIBOURG

NOUS EMETTONS TOUJOURS DES OBLIGATIONS 4 % AU PORTEUR A 3, 4 OU 5 ANS

BANQUE POPULAIRE SUISSE SIÈGE DE FRIBOURG

On demande à acheter des **escargots** fermés

S'adresser aux *Etablissements Genre et Cie, Les Fourgs (Doubs, France)*, en indiquant la quantité et le prix gare départ.

Vous pouvez, pour un prix modique, apprendre à fond chez vous :

A. *Electricité industrielle.*
 B. *Mécanique appliquée.*
 C. *Electricité appliquée à l'automobile.* — D. *Cours pour règle à calculs.* — Cours par correspondance de l'Institut d'Enseignement Technique Martin, Plainpalais - Genève. Demandez notre brochure gratuite. 10182

La Cidrerie de Guin

acceptera vendredi, le 27 octobre, après midi (de 2 h. à 5 h.), à la gare de Fribourg, des **fruits à cidre** au prix du jour.

LE GÉRANT.

Pension Sainte-Marie Maison de repos, régimes, soins, convalescence, vacances. 141-2	Pommes de table de première qualité. Fruits séchés — Noix. Miel d'abeilles suisse J. Gräni, marchand de fruits, Wauwil (canton de Lucerne). Tél. 13.
--	---

GIVISIEZ (arrêt du train)

RÉCLAMÉ NEON

Le charme

et l'efficacité de la réclame lumineuse pour votre Maison et ses produits agissent pendant votre sommeil. Ils résident dans l'alternance continue d'une lumière éblouissante et d'une profonde obscurité. Pendant que la nuit couvre tout de son ombre, votre raison sociale resplendit pour les milliers de passants et se grave profondément dans leur mémoire. Professionnels éprouvés, nous livrons des installations irréprochables de réclames lumineuses au "Néon". Demandez-nous nos références, nos projets et devis, le tout sans frais pour vous.

BÖGLI & KUHN, BERNE
Monbijoustr. 68a Téléphone 25.069

„Néon“
Fabrication Suisse

Représentant : **M. CHASSET, Péroles, 21 Fribourg, téléphone 1195**

ON CHERCHE collaborateur

actif, pour la direction et la surveillance de notre service de vente dans tout le canton. Grande activité demandée. Gros rapport sans risques.

A. DADIER, Croix-d'Or, 6, Genève.

Pour la Toussaint BEAUX chrysanthèmes

depuis Fr. 1.50 p. Belles Pensées
Fr. 1.— la douzaine. Visitez nos cultures.
F. Ador, horticulteur, Payerne. Tél. 43. 20147

Vient de paraître (dans sa 76^{me} année)

ALMANACH CATHOLIQUE de la Suisse française 1934

En vente aux LIBRAIRIES SAINT-PAUL et dans toutes les librairies du canton

Prix : 90 centimes

Dans la lune!

Les habitants de la lune sont là-haut, sans cabarets; Aussi est-ce dans leurs thunes qu'ils sifflent leur « **DIABLERETS** ».

Obésité

Messieurs, combattez cet embonpoint par le port d'une ceinture ventrière de **QUALITÉ. PRIX TRÈS RÉDUITS.** Envoi à choix. Indiquer tour de l'abdomen. 406-118

H. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Occasion

A vendre d'occasion, superbe chambre à coucher, comprenant 2 lits complets, table de nuit, armoire à glace, chaise, guéridon, coiffeuse, en parfait état, et à bas prix. 165-5

S'adr. : **Grand'rue, 39, au 1er étage, Fribourg.**

Un cadeau bien à propos offert à tous les malades souffrant de la goutte et des rhumatismes!

Communiquez-nous votre adresse et vous recevrez absolument gratuitement un remède efficace recommandé par les médecins. — Nous y joindrons une brochure très intéressante. Ce produit, **un produit suisse,** agit promptement et avec énergie

Les douleurs diminuent très vite et disparaissent en quelques jours. Par son emploi régulier la guérison entière peut être obtenue. Ce produit dissout les cristaux d'acide urique dans les tissus et élimine le poison circulant dans le sang. C'est alors que d'autres affections disparaîtront aussi, dont vous ne pouviez établir la cause.

Même dans les cas chroniques

le produit rend d'excellents services et son effet bienfaisant se fait sentir en peu de temps. Il a un très bon goût. Il fortifie l'état général, vous facilite ainsi votre travail, vos occupations quotidiennes et vous rend le courage et le goût à la vie. 78

Vous êtes susceptible d'être guéri

et vous serez délivré des souffrances atroces provenant de la goutte et des rhumatismes. Ne remettez donc pas votre décision. Adressez-nous encore aujourd'hui une carte postale pour vous assurer une boîte-échantillon du produit en question que vous recevrez absolument sans frais.

Dépôt général : **Pharmacie, à Horgyen 113**

ON DEMANDE tout de suite, une Jeune fille

pour aider à la cuisine et servir au café.

S'adresser, par écrit, à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14979 F.**

ON DEMANDE à louer aux environs de Fribourg **logement** si possible avec 1-5 poses de terre.

S'adresser sous chiffres **P 14983 F, à Publicitas, Fribourg.**

Damen-Strümpfe

Nos bons BAS sont réassortis dans toutes les teintes et qualités.

Soie avec coton, renforcés **1.80**

Laine ou soie **2.—**

Soie artificielle Lavable, matte **3.30**

Aux Corsels élégants
69, Rue de Lausanne **FRIBOURG**

REPRESENTANT exclusif est demandé pour chaque canton, pour instrument pédagogique sans concurrence, officiellement adopté. Gros gain assuré à personne capable ayant auto ou moto. Affaire sérieuse, aucun engagement financier. Seules personnes qualifiées, sérieuses, actives et énergiques peuvent faire off.

à Case Ville 5248, Lausanne. 11955

A vendre quelques chars de fumier. S'adr. : Ferme, Montplanaux **Beauregard.**

la voici... la nouvelle 10 cv

FIAT Ardita

Essayez-la! 3 modèles court long sport

SPICHER & C^o, Garage de la Gare, Fribourg.
A. JURIENS, Romont; A. MEUWLY, Estavayer-le-Lac.
F. KREBS, Morat.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

Tous les modèles **PFAFF** sont en stock

E. Wassmer S. A.



Nouvelle réduction de prix

sur tous les meubles, déjà bien bas. à la grande liquidation totale pour cause de cessation de commerce.

Fr. Bopp, rue du Tir, 8, Fribourg.

N'achetez rien sans nous avoir demandé les prix.